VILLE DE
PARIS

Conseil du 11e arrondissement
30 SEPTEMBRE 2025

Le mardi 30 septembre 2025 à 18h10 la séance est ouverte par Monsieur François VAUGLIN, Maire du 11e arrondissement. Madame Rosalie LAMIN est désigné secrétaire de séance.

ORDRE DU JOUR DEFINITIF

11202524 Désignation du secrétariat de séance
11202525 Adoption du procès-verbal de la séance du 26 mai 2025
11202526 Adoption du procès-verbal de la séance du 30 juin 2025

Communication sur la rentrée scolaire et périscolaire 2025

Inventaire des équipements de proximité 2026
11202527 Inventaire des équipements de proximité du 11e arrondissement pour l'année 2026
2025 DDCT 137 Inventaire des équipements de proximité pour l'année 2026

Projets de délibération soumis pour avis du Conseil d'arrondissement
2025 DDCT 140 Etats spéciaux d'arrondissement - Détermination du cadre de référence de la répartition des dotations d'animation et de gestion locales 2026
2025 DDCT 141 Etats spéciaux d'arrondissement - Délibération cadre-investissement 2026
2025 DDCT 96 Subventions (7.000 euros) à 3 associations œuvrant dans les quartiers populaires pour le soutien aux Conseils Citoyens
2025 DDCT 146 Transformations Olympiques - Subventions de fonctionnement (285.000 euros) à 41 associations pour le financement de projets dans le cadre de l'appel à projets « Impact 2024 » édition 2025
2025 DDCT 147 Appel à projets « Actions de remobilisation des jeunes » - Subventions (120.000 euros) à 14 associations et fondations pour le financement de projets dans les quartiers populaires parisiens
2025 DDCT 162 Signature de conventions partenariales avec France Travail et France Terre d'Asile au titre du projet Réseau EIF-FEL 4
2025 DASCO 67 Collèges publics parisiens - Dotations complémentaires de fonctionnement (79.500 euros), subventions d'équipement (14.400 euros) et subventions pour travaux (140.255 euros)
2025 DASCO 68 Collèges publics autonomes - Dotations initiales de fonctionnement 2026 (7.279.809 euros)
2025 DASCO 69 Collèges publics imbriqués avec un lycée - Dotations initiales de fonctionnement 2026 (2.588.782 euros)
2025 DASCO 70 Collèges publics parisiens - Modalités d'attribution des dotations complémentaires aux projets des collégiens (114.446 euros)
2025 DASCO 74 Collèges publics parisiens - Dotations de la Ville de Paris (1.199.196 euros) pour les actions éducatives des collèges publics au titre de l'année 2026
2025 DASCO 75 Collèges publics parisiens - Dotations complémentaires (98.842 euros) pour les actions éducatives des collèges publics au titre de l'année 2026
2025 DASCO 98 Subvention (2.000 euros) et convention avec l'association Eutopique, pour une action éducative auprès des jeunes dans les 11e et 18e arrondissements
2025 DASCO 99 Agents de l'Etat logés par nécessité absolue de service dans un établissement public local d'enseignement – Actualisation du forfait des prestations accessoires pour 2025
2025 DFPE 11 Subvention (115.620 euros) et avenant n° 1 avec l'association Babillages pour la crèche parentale située 10 impasse Delépine (11e)
2025 DFPE 23 Subvention (4.708.858 euros) et avenant n° 1 avec l'association La Maison Kangourou pour ses 18 établissements d'accueil du jeune enfant
2025 DFPE 90 Subvention (459.863 euros) et avenant n°1 avec l'association La Planète des Enfants pour ses 4 établissements d'accueil du jeune enfant
2025 DFPE 172 Subvention (5.997 euros) et convention avec l'association Square Bande pour la réalisation de travaux de rénovation et de mise aux normes pour la crèche située 5 rue du Général Guilhem (11e)
2025 DAC 136 Convention tripartite avec le bailleur 3F Résidences et l'artiste Seth encadrant l'intervention artistique non pérenne sur le mur extérieur du 51 boulevard de Belleville (11e)
2025 DAC 152 Convention tripartite avec le bailleur 1001 Vies Habitat et l'artiste Léa Belooussovitch pour la réalisation d'une peinture murale sur le mur pignon de l'immeuble situé 19 rue Léon Frot (11e)
2025 DLH 24 Réalisation au 148,148 bis et 148 ter boulevard Voltaire (11e) d'un programme de rénovation de 34 logements par RATP HABITAT - Subvention (517.426 euros).
2025 DLH 207 Réalisation au 6 passage Rochebrune (11e) d'un programme de rénovation de 13 logements sociaux par la RIVP - Subvention (147.230 euros)
2025 DLH 236 Réalisation au 15-21 boulevard de Charonne, 10 avenue du Trône et 10 rue Taillebourg (11e) d'un programme de rénovation de 45 logements sociaux par Paris Habitat - Subvention (987.560 euros)

VILLE DE PARIS

Conseil du 11e arrondissement
30 SEPTEMBRE 2025

2025 DLH 272 Réalisation au 1-3 rue Basfroi / 69 rue de Charonne (11e) d'un programme de rénovation de 13 logements sociaux par ELOGIE-SIEMP - Subvention (165.696 euros)
2025 DLH 230 Réitération de garanties d'emprunts finançant deux programmes d'acquisition-amélioration et de construction de logements sociaux réalisés par LOGIREP
2025 DLH 251 Octroi, modification et réitération de garanties d'emprunts finançant divers programmes de création et rénovation de logements sociaux réalisés par Paris Habitat
2025 DLH 306 Modification de garanties d'emprunts finançant divers programmes de création de logements sociaux réalisés par Batigère Habitat
2025 DLH 181 Octroi d'une subvention complémentaire finançant la création au 37 boulevard de Belleville (11e) d'un Foyer pour Jeunes Travailleurs de 21 logements sociaux par L'Habitation Confortable
2025 DLH 244 Avenant n°19 à la concession de lutte contre l'habitat indigne avec la SOREQA
2025 DU 124 Cession par adjudication du lot de copropriété n° 2 de l'immeuble situé 9-11 impasse Delaunay (11e)
2025 DU 186 Cession de 5 lots de copropriété à usage de places de stationnement issus d'un legs (11e)
2025 DVD 98 Stationnement de surface – Économie Sociale et Solidaire
2025 DVD 29 Parc de stationnement Bercy Seine (12e) - Avenant n°10 à la convention de concession pour la prorogation de la durée d'exploitation et la modification des dispositions tarifaires du PASS Autocar
2025 DVD 57 Subventions et conventions avec les associations Boites à Vélo, Wimoov et l'Association des Usagers des Transports-Fédération Nationale des Associations d'Usagers des Transports IDF
2025 DCPA 15 Restructuration et surélévation du gymnase Maurice Berlemont (11e) - Objectifs, programme des travaux, modalités de réalisation
2025 DPE 39 Approbation de la révision du zonage pluvial de Paris
2025 DAE 28 Conventions et subventions (100.000 euros) à 10 organismes lauréats de l'appel à projets des Trophées parisiens de l'Economie Sociale et Solidaire 2025
2025 DAE 10 Conventions, subventions de fonctionnement et d'investissement (782.000 euros) en faveur de 15 structures lauréates de l'appel à projets Cap sur l'Économie Circulaire
2025 DAE 11 Conventions, avenant, subventions de fonctionnement et d'investissement (538.000 euros) en faveur de l'économie circulaire
2025 DAE 47 Subventions et conventions (1.013.500 euros) avec 59 structures menant des actions d'insertion par l'activité des Parisiens les plus éloignés de l'emploi
2025 DAE 61 Conventions et subventions (403.500 euros) à 15 structures menant des actions d'insertion professionnelle par l'activité des Parisiens les plus éloignés de l'emploi
2025 DAE 160 Marchés découverts alimentaires – Prolongation des contrats de délégation de service public et modification des conditions de stationnement pour les commerçants des marchés découverts
2025 DEVE 66 Subventions (90.807 euros) à des associations œuvrant en faveur de la végétalisation participative, de la biodiversité et dons en nature
2025 DSOL 149 Subventions (29.000 euros) à 14 associations et convention annuelle avec 5 associations, au titre du Fonds d'Animation Locale Solidarité 11e arrondissement 2025
2025 DSOL 134 Subventions (50.200 euros) à 4 associations pour leurs actions en faveur des seniors parisiens, signature de 2 conventions et modification de la délibération 2025 DSOL 3
2025 DSP 24 Subventions (257.000 euros et 70.000 euros) et signature d'un avenant avec la Fondation Œuvre de la Croix Saint-Simon pour le fonctionnement de l'équipe psycho-sociale de l'Hôpital Mère-Enfant de l'Est Parisien
2025 DSP 39 Subventions (90.000 euros) à 8 associations et un organisme dans le cadre de l'appel à projets « Sport-Santé »
2025 DSP 49 Dotations (2.116.142 euros) et avenants pour le financement des 9 centres de santé sexuelle associatifs

VI / Vœux du Conseil d'arrondissement et Questions orales adressées au Maire du 11e
V11202513 Vœu relatif à la déclaration d'utilité publique de l'immeuble du 64-66 rue Léon Frot et à la réalisation du projet de logements sociaux au 172 rue Saint-Maur [groupes Paris 11 en Commun / Communiste et Citoyen]
V11202514 Vœu relatif au soutien du lieu queer Merci Marsha, 8 rue Richard Lenoir [groupes Ecologiste du 11e / Communiste et Citoyen / Paris 11 en Commun]
Q11202506 Question orale relative aux librairies menacées dans le 11e [groupe Communiste et Citoyen]
V11202516 Vœu relatif à la plantation d'un arbre en mémoire d'Ilan Halimi [Guillaume POITOUX]
V11202517 Vœu relatif à la dénomination de Christa McAuliffe pour une école du 11e arrondissement [groupe Changer Paris]
V11202518 Vœu relatif à la protection des enfants dans le cadre des activités périscolaires [groupe Changer Paris]
V11202519 Vœu relatif à une étude en vue de l'installation d'une ombrière rue Duranti [groupe Changer Paris]
Q11202507 Question orale relative au 127 rue Saint-Maur (11e) [groupe Changer Paris]

VILLE DE
PARIS

Conseil du 11e arrondissement
30 SEPTEMBRE 2025

DELIBERATION
D.11.25.180

Référence : **11 2025 24**

Le Conseil du 11e arrondissement ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment ses articles L.2121-15 et L.2511-10 ;

Considérant qu'au début de chaque séance, le Conseil d'arrondissement nomme un ou plusieurs de ses membres pour remplir les fonctions de secrétaire ;

Sur proposition de Monsieur François VAUGLIN, Maire du 11e arrondissement ;

DELIBERE

ARTICLE UNIQUE : Madame Rosalie LAMIN est nommée afin de remplir les fonctions de secrétaire de séance.

-*-

Nombre de votants : 31 dont 6 ayant donné pouvoir

Mis aux voix le projet de délibération est adopté à l'unanimité

-*-

VILLE DE PARIS

Millésime 25 | N° de page 115

Cre

Conseil du 11e arrondissement
30 SEPTEMBRE 2025

DELIBERATION
D.11.25.181

Référence : **11 2025 25**

Le Conseil du 11e arrondissement ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment ses articles L.2121-15 et L.2511-10 ;

Considérant que le procès-verbal de la séance du Conseil du 11e arrondissement du 26 mai 2025 doit être soumis à l'approbation du Conseil d'arrondissement ;

Sur proposition de Monsieur François VAUGLIN, Maire du 11e arrondissement ;

DELIBERE

ARTICLE UNIQUE : Le procès-verbal de la séance du Conseil du 11e arrondissement du 26 mai 2025 est adopté.

-*-

Nombre de votants : 31 dont 6 ayant donné pouvoir

Mis aux voix le projet de délibération est adopté à l'unanimité.

-*-

VILLE DE
PARIS

Conseil du 11e arrondissement
30 SEPTEMBRE 2025

DELIBERATION
D.11.25.182

Référence : **11 2025 26**

Le Conseil du 11e arrondissement ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment ses articles L.2121-15 et L.2511-10 ;

Considérant que le procès-verbal de la séance du Conseil du 11e arrondissement du 23 juin 2025 doit être soumis à l'approbation du Conseil d'arrondissement ;

Sur proposition de Monsieur François VAUGLIN, Maire du 11e arrondissement ;

DELIBERE

ARTICLE UNIQUE : Le procès-verbal de la séance du Conseil du 11e arrondissement du 23 juin 2025 est adopté.

-*-

Nombre de votants : 31 dont 6 ayant donné pouvoir

Mis aux voix le projet de délibération est adopté à l'unanimité.

-*-

VILLE DE PARIS

Millésime 25 | N° de page 116

Cmc

Conseil du 11e arrondissement
30 SEPTEMBRE 2025

DELIBERATION
D.11.25.183

Référence : **11 2025 27**

Le Conseil du 11e arrondissement ;

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L.2511-13, L.2511-16 et L.2511-18 ;

Vu le projet de délibération 2025 DDCT 137 du Conseil de Paris concernant l'inventaire des équipements dont les conseils d'arrondissement ont la charge ;

Vu l'exposé des motifs ;

Sur la proposition de M. François VAUGLIN, Maire du 11e arrondissement ;

Sur le rapport présenté par Madame Rosalie LAMIN ;

DELIBERE

ARTICLE 1 : L'inventaire des équipements de proximité dont le Conseil du 11e arrondissement a la charge pour l'année 2026 est fixé conformément à la liste annexée.

ARTICLE 2 : L'ensemble des précédentes délibérations concernant l'inventaire des équipements dont le Conseil du 11e arrondissement a la charge est abrogé.

-*-

Nombre de votants : 31 dont 6 ayant donné pouvoir

Mis aux voix le projet de délibération est adopté à l'unanimité.

-*-

VILLE DE
PARIS

30 SEP. 2025

MAIRIE DU 11E			208 Equipements de proximité		N° Eqpt
MA 11	DAC	04.02. Médiathèque	Bibliothèque Toni Morrison (ex Bibliothèque Parmentier)	20bis, avenue Parmentier	3177
MA 11	DAC	04.02. Médiathèque	Médiathèque Violette Leduc	18, rue Faidherbe	3157
MA 11	DAC	04.07. Établissement de formation artistique	Annexe du CMA Charles Munch - site Piver	7, passage Piver	12840
MA 11	DAC	04.07. Établissement de formation artistique	Conservatoire municipal Charles Munch	7, rue Duranti	3190
MA 11	DASCO	01.01. École maternelle & annexes	Ecole maternelle 10bis rue Duranti	10bis, rue Duranti	540
MA 11	DASCO	01.01. École maternelle & annexes	Ecole maternelle 111 avenue Parmentier	111, avenue Parmentier	559
MA 11	DASCO	01.01. École maternelle & annexes	Ecole maternelle 11bis avenue Parmentier	11bis, avenue Parmentier	548
MA 11	DASCO	01.01. École maternelle & annexes	Ecole maternelle 13 boulevard Richard-Lenoir	13, boulevard Richard-Lenoir	574
MA 11	DASCO	01.01. École maternelle & annexes	Ecole maternelle 14 rue Merlin	14, rue Merlin	582
MA 11	DASCO	01.01. École maternelle & annexes	Ecole maternelle 144 rue de la Roquette	144, rue de la Roquette	586
MA 11	DASCO	01.01. École maternelle & annexes	Ecole maternelle 18 rue Faidherbe	18, rue Faidherbe	614
MA 11	DASCO	01.01. École maternelle & annexes	Ecole maternelle 19 rue Alphonse Baudin	19, rue Alphonse Baudin	624
MA 11	DASCO	01.01. École maternelle & annexes	Ecole maternelle 2 passage Beslay	2, passage Beslay	628
MA 11	DASCO	01.01. École maternelle & annexes	Ecole maternelle 31 rue Godefroy-Cavaignac	31, rue Godefroy-Cavaignac	694
MA 11	DASCO	01.01. École maternelle & annexes	Ecole maternelle 39 rue des Trois Bornes	39, rue des Trois Bornes	716
MA 11	DASCO	01.01. École maternelle & annexes	Ecole maternelle 39 rue Saint-Bernard	39, rue Saint-Bernard	701
MA 11	DASCO	01.01. École maternelle & annexes	Ecole maternelle 4 passage Bullourde	4, passage Bullourde	720
MA 11	DASCO	01.01. École maternelle & annexes	Ecole maternelle 4-12 cité Souzy	4, cité Souzy -> 4-12, cité Souzy	719
MA 11	DASCO	01.01. École maternelle & annexes	Ecole maternelle 44 rue Emile Lepeu	44, rue Emile Lepeu	739
MA 11	DASCO	01.01. École maternelle & annexes	Ecole maternelle 4bis rue de la Présentation	4bis, rue de la Présentation	718
MA 11	DASCO	01.01. École maternelle & annexes	Ecole maternelle 5 impasse de la Baleine	5, impasse de la Baleine	751
MA 11	DASCO	01.01. École maternelle & annexes	Ecole maternelle 54 rue Servan	54, rue Servan	772
MA 11	DASCO	01.01. École maternelle & annexes	Ecole maternelle 6 avenue de Bouvines	6, avenue de Bouvines	785
MA 11	DASCO	01.01. École maternelle & annexes	Ecole maternelle 6 cité Voltaire	6, cité Voltaire	786
MA 11	DASCO	01.01. École maternelle & annexes	Ecole maternelle 9 rue Popincourt	9, rue Popincourt	838
MA 11	DASCO	01.02. École élémentaire & annexes	Ecole élémentaire 1 rue Pihet	1, rue Pihet	866
MA 11	DASCO	01.02. École élémentaire & annexes	Ecole élémentaire 100 avenue de la République	100, avenue de la République	875
MA 11	DASCO	01.02. École élémentaire & annexes	Ecole élémentaire 109 avenue Parmentier	109, avenue Parmentier	882
MA 11	DASCO	01.02. École élémentaire & annexes	Ecole élémentaire 11bis avenue Parmentier	11bis, avenue Parmentier	883
MA 11	DASCO	01.02. École élémentaire & annexes	Ecole élémentaire 13 rue Froment	13, rue Froment	901
MA 11	DASCO	01.02. École élémentaire & annexes	Ecole élémentaire 14 rue Titon	14, rue Titon	909
MA 11	DASCO	01.02. École élémentaire & annexes	Ecole élémentaire Jacques Delors - 22 rue Saint-Maur	22, rue Saint-Maur	978
MA 11	DASCO	01.02. École élémentaire & annexes	Ecole élémentaire 24 rue Saint-Sébastien	24, rue Saint-Sébastien	986
MA 11	DASCO	01.02. École élémentaire & annexes	Ecole élémentaire 29 rue Servan	29, rue Servan	996
MA 11	DASCO	01.02. École élémentaire & annexes	Ecole élémentaire 31 rue Saint-Bernard	31, rue Saint-Bernard	1009
MA 11	DASCO	01.02. École élémentaire & annexes	Ecole élémentaire 35 rue Godefroy-Cavaignac	35, rue Godefroy-Cavaignac	1017
MA 11	DASCO	01.02. École élémentaire & annexes	Ecole élémentaire 39 rue Alexandre Dumas	39, rue Alexandre Dumas	1021
MA 11	DASCO	01.02. École élémentaire & annexes	Ecole élémentaire 39 rue des Trois Bornes	39, rue des Trois Bornes	1023
MA 11	DASCO	01.02. École élémentaire & annexes	Ecole élémentaire 4 avenue de Bouvines	4, avenue de Bouvines	1024
MA 11	DASCO	01.02. École élémentaire & annexes	Ecole élémentaire 4 rue Keller	4, rue Keller	1030
MA 11	DASCO	01.02. École élémentaire & annexes	Ecole élémentaire 8 cité Voltaire	8, cité Voltaire	1095
MA 11	DASCO	01.02. École élémentaire & annexes	Ecole élémentaire 98 avenue de la République	98, avenue de la République	1118
MA 11	DASCO	01.02. École élémentaire & annexes	Ecole élémentaire A 77 boulevard de Belleville	77, boulevard de Belleville	1143
MA 11	DASCO	01.09. Centre d'information et de ressources	Centre de ressources Petite Enfance	9, passage Piver	5916
MA 11	DDCT	04.03. Espace de spectacle ou polyvalent	Salle associative polyvalente « Olympe de Gouges »	15, rue Merlin	4117
MA 11	DDCT	10.01. Hôtel de ville, mairie d'arrondissement et annexes	Mairie du 11ème arrondissement	12, place Léon Blum	4029
MA 11	DDCT	10.02. Espace de vie citoyenne et de démocratie locale	Espace Jean Alcard	10, avenue Jean Alcard	4077
MA 11	DDCT	10.02. Espace de vie citoyenne et de démocratie locale	Maison de la vie associative et citoyenne du 11ème ardt.	8, rue du général Renault	4090
MA 11	DEVE	06.02. Espace vert non clos et accessible au public	Décoration de la rue Léon Frot	82, rue Léon Frot	7250
MA 11	DEVE	06.02. Espace vert non clos et accessible au public	Décoration de la rue Saint-Bernard	34, rue Saint-Bernard	7253
MA 11	DEVE	06.02. Espace vert non clos et accessible au public	Décoration du boulevard Voltaire	253, boulevard Voltaire	7249
MA 11	DEVE	06.02. Espace vert non clos et accessible au public	Décoration du passage Bullourde	7, passage Bullourde	7251
MA 11	DEVE	06.02. Espace vert non clos et accessible au public	Décoration du passage de Ménilmontant	17, passage de Ménilmontant	7252
MA 11	DEVE	06.02. Espace vert non clos et accessible au public	Décoration en face de l'école de la rue Saint-Bernard	33, rue Saint-Bernard	7257
MA 11	DEVE	06.02. Espace vert non clos et accessible au public	Esplanade Gilles Jacquier	50, rue de Charonne	8476
MA 11	DEVE	06.02. Espace vert non clos et accessible au public	Jardin Damia	24, rue Robert et Sonia Delaunay	3332
MA 11	DEVE	06.02. Espace vert non clos et accessible au public	Jardin de la Folie-Titon	17, rue Titon	3331
MA 11	DEVE	06.02. Espace vert non clos et accessible au public	Jardin de l'impasse Truillot	66, boulevard Richard-Lenoir	7859
MA 11	DEVE	06.02. Espace vert non clos et accessible au public	Jardin Emile Gallé	32, rue neuve des Boulets	3399
MA 11	DEVE	06.02. Espace vert non clos et accessible au public	Jardin Louise Talbot & Augustin Avrial	27, rue Bréguet	7080
MA 11	DEVE	06.02. Espace vert non clos et accessible au public	Jardin May-Picqueray	94, boulevard Richard-Lenoir	12231
MA 11	DEVE	06.02. Espace vert non clos et accessible au public	Jardinière de l'Arbre du Souvenir	10V, place de la République	11575
MA 11	DEVE	06.02. Espace vert non clos et accessible au public	Jardinières EVQ 2 de la rue Fontaine au roi	92, rue de la Fontaine au roi	12810
MA 11	DEVE	06.02. Espace vert non clos et accessible au public	Jardinet de l'angle des rues Beaumarchais - Clotilde de Vaux	1, rue Clotilde de Vaux	7256
MA 11	DEVE	06.02. Espace vert non clos et accessible au public	Jardinet de l'angle des rues Beaumarchais - Marcel Gromaire	1, rue Marcel Gromaire	7255
MA 11	DEVE	06.02. Espace vert non clos et accessible au public	Jardinet de l'angle des rues Beaumarchais - Scarron	1, rue Scarron	7254
MA 11	DEVE	06.02. Espace vert non clos et accessible au public	Jardinet du passage Thiéré	5, passage Thiéré	6400
MA 11	DEVE	06.02. Espace vert non clos et accessible au public	Jardinière verticale du 11 passage Thiéré	11, passage Thiéré	9421
MA 11	DEVE	06.02. Espace vert non clos et accessible au public	Jardinière verticale du 11 rue Omer Talon	11, rue Omer Talon	9592
MA 11	DEVE	06.02. Espace vert non clos et accessible au public	Jardinière verticale du 18 rue Faidherbe	18, rue Faidherbe	11854
MA 11	DEVE	06.02. Espace vert non clos et accessible au public	Jardinière verticale du 24 rue Saint-Sébastien	24, rue Saint-Sébastien	9597
MA 11	DEVE	06.02. Espace vert non clos et accessible au public	Jardinière verticale du 25 rue Godefroy-Cavaignac	25, rue Godefroy-Cavaignac	11855
MA 11	DEVE	06.02. Espace vert non clos et accessible au public	Jardinière verticale du 68 avenue Philippe-Auguste	68, avenue Philippe-Auguste	9594
MA 11	DEVE	06.02. Espace vert non clos et accessible au public	Jardinière verticale du 7 impasse de la Baleine	7, impasse de la Baleine	11853
MA 11	DEVE	06.02. Espace vert non clos et accessible au public	Jardinières de la Place de la Nation	Place de la Nation	10891
MA 11	DEVE	06.02. Espace vert non clos et accessible au public	Jardinières de la Place Mireille Havet	2V, place Mireille Havet	10867
MA 11	DEVE	06.02. Espace vert non clos et accessible au public	Jardinières de la promenade sportive du boulevard de Charonne	84V, boulevard de Charonne	11678
MA 11	DEVE	06.02. Espace vert non clos et accessible au public	Jardinières de la rue Bréguet	38, rue Bréguet	11571
MA 11	DEVE	06.02. Espace vert non clos et accessible au public	Jardinières de la rue Cesselin	6, rue Cesselin	12293
MA 11	DEVE	06.02. Espace vert non clos et accessible au public	Jardinières de la rue de Candie	13, rue de Candie	12291
MA 11	DEVE	06.02. Espace vert non clos et accessible au public	Jardinières de la rue de la Fontaine au Roi	1, rue de la Fontaine au Roi	12236
MA 11	DEVE	06.02. Espace vert non clos et accessible au public	Jardinières de la rue de la Présentation	11, rue de la Présentation	11677
MA 11	DEVE	06.02. Espace vert non clos et accessible au public	Jardinières de la rue de Nice	2,rue de Nice	12800
MA 11	DEVE	06.02. Espace vert non clos et accessible au public	Jardinières de la rue des Boulets	2, rue des Boulets	12292
MA 11	DEVE	06.02. Espace vert non clos et accessible au public	Jardinières de la rue du Chemin Vert	_, rue du Chemin Vert	10866
MA 11	DEVE	06.02. Espace vert non clos et accessible au public	Jardinières de la rue du Général Renault	1, rue du Général Renault	10890
MA 11	DEVE	06.02. Espace vert non clos et accessible au public	Jardinières de la rue Gaby Sylvia	11, rue Gaby Sylvia	10893
MA 11	DEVE	06.02. Espace vert non clos et accessible au public	Jardinières de la rue Lacharrière	1, rue Lacharrière	11589
MA 11	DEVE	06.02. Espace vert non clos et accessible au public	Jardinières de la rue Neuve Popincourt	1, rue Neuve Popincourt	12235
MA 11	DEVE	06.02. Espace vert non clos et accessible au public	Jardinières de la rue Pelée	21, rue Pelée	12237
MA 11	DEVE	06.02. Espace vert non clos et accessible au public	Jardinières de la rue Saint-Sébastien	3, rue Saint-Sébastien	12238
MA 11	DEVE	06.02. Espace vert non clos et accessible au public	Jardinières de la rue Ternaux	1, rue Ternaux	12234
MA 11	DEVE	06.02. Espace vert non clos et accessible au public	Jardinières de la Villa Marcès	3Z, Villa Marcès	10729
MA 11	DEVE	06.02. Espace vert non clos et accessible au public	Jardinières de la ZAC Dorian	36, passage du Bureau	7258
MA 11	DEVE	06.02. Espace vert non clos et accessible au public	Jardinières de l'avenue de la République	21, avenue de la République	12290
MA 11	DEVE	06.02. Espace vert non clos et accessible au public	Jardinières de l'avenue de Taillebourg	1, avenue de Taillebourg	7248
MA 11	DEVE	06.02. Espace vert non clos et accessible au public	Jardinières de l'église Saint-Joseph des Nations	161bis, rue Saint-Maur	10252
MA 11	DEVE	06.02. Espace vert non clos et accessible au public	Jardinières du boulevard Voltaire	59, boulevard Voltaire	10860
MA 11	DEVE	06.02. Espace vert non clos et accessible au public	Jardinières du Mémorial du Bataclan	47V, boulevard Voltaire	12231
MA 11	DEVE	06.02. Espace vert non clos et accessible au public	Jardinières du parvis du Cirque d'hiver	2, place Pasdeloup	12239
MA 11	DEVE	06.02. Espace vert non clos et accessible au public	Jardinières et placette Léon Blum	1, place Léon Blum	3798
MA 11	DEVE	06.02. Espace vert non clos et accessible au public	Jardinières EVQ 2 de la Place Marek-Edelman	100, rue de la Fontaine au roi	12811
MA 11	DEVE	06.02. Espace vert non clos et accessible au public	Jardinières EVQ de la rue des Nanettes	11, rue des Nanettes	12797
MA 11	DEVE	06.02. Espace vert non clos et accessible au public	Jardinières EVQ de la Crespin du Gast	2, rue Crespin du Gast	12802
MA 11	DEVE	06.02. Espace vert non clos et accessible au public	Jardinières EVQ de la rue Alphonse Baudin	1, rue Alphonse Baudin	12809
MA 11	DEVE	06.02. Espace vert non clos et accessible au public	Jardinières EVQ de la rue de la Pierre Levée (embellir vos quatiers)	21 rue de la Pierre Levée	12486
MA 11	DEVE	06.02. Espace vert non clos et accessible au public	Jardinières EVQ de la rue des Bluets	1,rue des Bluets	12798
MA 11	DEVE	06.02. Espace vert non clos et accessible au public	Jardinières EVQ de la rue Desargues	2, rue Desargues	12803
MA 11	DEVE	06.02. Espace vert non clos et accessible au public	Jardinières EVQ de la rue du Chevet	1, rue du Chevet	12806
MA 11	DEVE	06.02. Espace vert non clos et accessible au public	Jardinières EVQ de la rue Moret	2, rue Moret	12804
MA 11	DEVE	06.02. Espace vert non clos et accessible au public	Jardinières EVQ de la rue Saint Maur	2,rue Saint-Maur	12812

VILLE DE
PARIS

Millésime 25 | N° de page 117

30 SEP. 2025

MA 11	DEVE	06.02.	Espace vert non clos et accessible au public	Jardinières EVQ de la rue Servan	62, rue Servan	12805
MA 11	DEVE	06.02.	Espace vert non clos et accessible au public	Jardinières EVQ de la rue Victor Gelez	2, rue Victor Gelez	12801
MA 11	DEVE	06.02.	Espace vert non clos et accessible au public	Jardinières pieds d'arbres de l'avenue de la République	2, avenue de la République	16334
MA 11	DEVE	06.02.	Espace vert non clos et accessible au public	Jardinières 'RAE' de la rue Amelot (rue aux écoles)	124, rue Amelot	12232
MA 11	DEVE	06.02.	Espace vert non clos et accessible au public	Jardinières 'RAE' de la rue de la Présentation (rue aux écoles)	48, rue de la Présentation	11852
MA 11	DEVE	06.02.	Espace vert non clos et accessible au public	Jardinières RAE de la rue Duranti	10, rue Duranti	12807
MA 11	DEVE	06.02.	Espace vert non clos et accessible au public	Jardinières RAE de la rue Servan	29, rue Servan	12808
MA 11	DEVE	06.02.	Espace vert non clos et accessible au public	Jardinières RAE de l'avenue de Bouvines	6, avenue de Bouvines	12817
MA 11	DEVE	06.02.	Espace vert non clos et accessible au public	Jardinières 'RAE' du passage Beslay (rue aux écoles)	2, passage Beslay	12485
MA 11	DEVE	06.02.	Espace vert non clos et accessible au public	Jardinieres VGA de l'avenue Parmentier	135, avenue Parmentier	12799
MA 11	DEVE	06.02.	Espace vert non clos et accessible au public	Mail Pierre Desproges dit trottoir Pierre Desproges	143, rue de la Roquette	3438
MA 11	DEVE	06.02.	Espace vert non clos et accessible au public	Plate-bande du marché Bastille	2, boulevard Richard-Lenoir	3808
MA 11	DEVE	06.02.	Espace vert non clos et accessible au public	Plate-bande du marché Popincourt	112, boulevard Richard-Lenoir	3809
MA 11	DEVE	06.02.	Espace vert non clos et accessible au public	Promenade Richard-Lenoir	35, boulevard Richard-Lenoir	3447
MA 11	DEVE	06.02.	Espace vert non clos et accessible au public	Square Colbert	159, rue de Charonne	3395
MA 11	DEVE	06.02.	Espace vert non clos et accessible au public	Square de la Folie-Régnault	24, rue de la Folie-Régnault	3490
MA 11	DEVE	06.02.	Espace vert non clos et accessible au public	Square de la place Pasdeloup	2, place Pasdeloup	3504
MA 11	DEVE	06.02.	Espace vert non clos et accessible au public	Square de la Roquette	143, rue de la Roquette	3507
MA 11	DEVE	06.02.	Espace vert non clos et accessible au public	Square des Jardiniers	4, passage Dumas	3547
MA 11	DEVE	06.02.	Espace vert non clos et accessible au public	Square des Moines de Tibhirine	71, boulevard Voltaire	3685
MA 11	DEVE	06.02.	Espace vert non clos et accessible au public	Square Dominique Bernard (ex-Jules Ferry)	1, boulevard Jules Ferry	3625
MA 11	DEVE	06.02.	Espace vert non clos et accessible au public	Square Edmée Chandon	11, cité de Phalsbourg	3478
MA 11	DEVE	06.02.	Espace vert non clos et accessible au public	Square Francis Lemarque	90bis, rue de la Roquette	3681
MA 11	DEVE	06.02.	Espace vert non clos et accessible au public	Square Georges Sarre	5, avenue Jean Aicard	3536
MA 11	DEVE	06.02.	Espace vert non clos et accessible au public	Square Jean Allemane	9, rue de Belfort	3646
MA 11	DEVE	06.02.	Espace vert non clos et accessible au public	Square Jules Verne	1, rue Jules Verne	3627
MA 11	DEVE	06.02.	Espace vert non clos et accessible au public	Square Louis Majorelle	28bis, rue de la Forge Royale	3635
MA 11	DEVE	06.02.	Espace vert non clos et accessible au public	Square Marcel Rajman	13, rue Merlin	3641
MA 11	DEVE	06.02.	Espace vert non clos et accessible au public	Square Maurice Gardette	8, rue du général Blaise	3645
MA 11	DEVE	06.02.	Espace vert non clos et accessible au public	Square Olga Bancic	34, rue Godefroy-Cavaignac	3602
MA 11	DEVE	06.02.	Espace vert non clos et accessible au public	Square Pierre-Joseph Redouté	132bis, rue de Charonne	3663
MA 11	DEVE	06.02.	Espace vert non clos et accessible au public	Square Raoul Nordling	34, rue Saint-Bernard	3669
MA 11	DEVE	06.03.	Espace vert inaccessible au public	Jardinet de la place Mireille Havet	place Mireille Havet	3773
MA 11	DEVE	06.03.	Espace vert inaccessible au public	Jardinet de la rue Alphonse Baudin	13, rue Alphonse Baudin	3346
MA 11	DEVE	06.03.	Espace vert inaccessible au public	Jardinet de la rue Pihet	2, rue Pihet	3715
MA 11	DEVE	06.03.	Espace vert inaccessible au public	Jardinet de l'Œil du canal	87, boulevard Richard-Lenoir	3756
MA 11	DEVE	06.03.	Espace vert inaccessible au public	Promenade de l'Allée verte	1, Allée verte	6130
MA 11	DEVE	06.04.	Espace vert au sein d'un établissement municipal, espa	Jardin partagé "Le Jardin nomade"	48, rue Trousseau	6671
MA 11	DEVE	06.04.	Espace vert au sein d'un établissement municipal, espa	Jardin partagé de la Cité Industrielle	31, Cité Industrielle	8339
MA 11	DEVE	11.08.	Autre ouvrage	Pigeonnier du square de la Roquette	147, rue de la Roquette	6239
MA 11	DFPE	02.01.	Crèche collective	Crèche collective 117 avenue Philippe-Auguste	117, avenue Philippe-Auguste	1978
MA 11	DFPE	02.01.	Crèche collective	Crèche collective 13bis rue Popincourt	13bis, rue Popincourt	1995
MA 11	DFPE	02.01.	Crèche collective	Crèche collective 14 rue Duranti	14, rue Duranti	2006
MA 11	DFPE	02.01.	Crèche collective	Crèche collective 15 cour Debille	15, cour Debille	2019
MA 11	DFPE	02.01.	Crèche collective	Crèche collective 16 cité Beauharnais	16, cité Beauharnais	2037
MA 11	DFPE	02.01.	Crèche collective	Crèche collective 16 rue Robert Houdin	16, rue Robert Houdin	2042
MA 11	DFPE	02.01.	Crèche collective	Crèche collective 19 rue Pelée	19, rue Pelée	2068
MA 11	DFPE	02.01.	Crèche collective	Crèche collective 25 rue Godefroy-Cavaignac	25, rue Godefroy-Cavaignac	2103
MA 11	DFPE	02.01.	Crèche collective	Crèche collective 30 rue Chanzy	30, rue Chanzy	2311
MA 11	DFPE	02.01.	Crèche collective	Crèche collective 30bis avenue Philippe-Auguste	30bis, avenue Philippe-Auguste	2131
MA 11	DFPE	02.01.	Crèche collective	Crèche collective 61 boulevard de Charonne - art.28	61, boulevard de Charonne	6429
MA 11	DFPE	02.01.	Crèche collective	Crèche collective 62 rue Saint-Sabin	62, rue Saint-Sabin	2244
MA 11	DFPE	02.01.	Crèche collective	Crèche collective 65 rue de la Folie Régnault	65, rue de la Folie Régnault	2246
MA 11	DFPE	02.01.	Crèche collective	Crèche collective 81bis rue Jean-Pierre Timbaud	81bis, rue Jean-Pierre Timbaud	2281
MA 11	DFPE	02.01.	Crèche collective	Crèche collective 9 rue Servan	9, rue Servan	2302
MA 11	DFPE	02.02.	Crèche familiale ou parentale	Crèche familiale 16 cité Beauharnais	16, cité Beauharnais	2332
MA 11	DFPE	02.04.	Multi-accueil, multi-structures	Crèche Collective 19 Villa Marcès (ex crèche art. 28)	19, villa Marcès	10009
MA 11	DFPE	02.04.	Multi-accueil, multi-structures	Etablissement multi-accueil 14bis rue Moufle - art.28	14bis, rue Moufle	5093
MA 11	DFPE	02.04.	Multi-accueil, multi-structures	Etablissement multi accueil 13-15 rue Charrière - art.28	13-15, rue Charrière	2439
MA 11	DFPE	02.04.	Multi-accueil, multi-structures	Etablissement multi accueil collectif et familial 3-11 passage Bullourde	3-11, passage Bullourde	2508
MA 11	DFPE	02.04.	Multi-accueil, multi-structures	Etablissement multi-accueil 108-110 rue Saint-Maur	108, rue Saint-Maur	1967
MA 11	DFPE	02.04.	Multi-accueil, multi-structures	Etablissement multi-accueil 1bis allée Verte	1bis, allée Verte	2397
MA 11	DFPE	02.04.	Multi-accueil, multi-structures	Etablissement multi-accueil 21 rue de Vaucouleurs - art.28	21, rue de Vaucouleurs	6455
MA 11	DFPE	02.04.	Multi-accueil, multi-structures	Etablissement multi-accueil 32 rue Godefroy-Cavaignac - DSP	32, rue Godefroy-Cavaignac	2513
MA 11	DFPE	02.04.	Multi-accueil, multi-structures	Etablissement multi-accueil 38 rue Saint-Bernard (absorption du n°6995)	38, rue Saint-Bernard	2160
MA 11	DFPE	02.04.	Multi-accueil, multi-structures	Etablissement multi-accueil 56 rue Saint-Maur	56, rue Saint-Maur	2219
MA 11	DFPE	02.04.	Multi-accueil, multi-structures	Etablissement multi-accueil 6 passage de l'Asile - art.28	6, passage de l'Asile	10184
MA 11	DFPE	02.05.	Structure d'accueil temporaire pour les enfants	Halte-garderie 114 rue Jean-Pierre Timbaud	114, rue Jean-Pierre Timbaud	2415
MA 11	DJS	03.01.	Centre sportif ou gymnase	Centre sportif Bréguet (1 salle multisports + 2 autres salles)	27, rue Bréguet	9768
MA 11	DJS	03.01.	Centre sportif ou gymnase	Gymnase Candie	11, rue de Candie	2856
MA 11	DJS	03.01.	Centre sportif ou gymnase	Gymnase de la Cour des Lions	9, rue Alphonse Baudin	2868
MA 11	DJS	03.01.	Centre sportif ou gymnase	Gymnase de la Fontaine au Roi	100, rue de la Fontaine au Roi	2870
MA 11	DJS	03.01.	Centre sportif ou gymnase	Gymnase Georges Rigal	115, boulevard de Charonne	2896
MA 11	DJS	03.01.	Centre sportif ou gymnase	Gymnase Japy	2, rue Japy	2918
MA 11	DJS	03.01.	Centre sportif ou gymnase	Gymnase Maurice Berlemont	22, rue de l'Orillon	2915
MA 11	DJS	03.01.	Centre sportif ou gymnase	Gymnase Philippe-Auguste au n°68	68, avenue Philippe-Auguste	2923
MA 11	DJS	03.04.	Piscine, bassin-école, patinoire	Piscine de la Cour des Lions	11, rue Alphonse Baudin	2995
MA 11	DJS	03.04.	Piscine, bassin-école, patinoire	Piscine Georges Rigal	115, boulevard de Charonne	3003
MA 11	DJS	03.05.	Terrain(s) de tennis ou annexes	Tennis Candie	11, rue de Candie	2762
MA 11	DJS	03.06.	Terrain(s) de boules, boulodrome ou annexes	Boulodrome Charrière	4, rue Charrière	2794
MA 11	DJS	03.06.	Terrain(s) de boules, boulodrome ou annexes	Boulodrome Ménilmontant-Père Lachaise	51, boulevard de Ménilmontant	2800
MA 11	DJS	03.06.	Terrain(s) de boules, boulodrome ou annexes	Boulodrome Saint-Bernard	19, rue Saint-Bernard	2802
MA 11	DJS	03.07.	Terrain d'Éducation Physique ou assimilé	Terrain d'éducation physique Bullourde	8, passage Bullourde	2737
MA 11	DJS	03.07.	Terrain d'Éducation Physique ou assimilé	Terrain d'éducation physique Candie	11, rue de Candie	2703
MA 11	DJS	03.07.	Terrain d'Éducation Physique ou assimilé	Terrain d'éducation physique Charrière	13, rue Charrière	9326
MA 11	DJS	03.07.	Terrain d'Éducation Physique ou assimilé	Terrain d'éducation physique Emile Lepeu	34, rue Emile Lepeu	2731
MA 11	DJS	03.07.	Terrain d'Éducation Physique ou assimilé	Terrain d'éducation physique Philippe-Auguste au 108bis	108bis, avenue Philippe-Auguste	2695
MA 11	DJS	03.07.	Terrain d'Éducation Physique ou assimilé	Terrain d'éducation physique Philippe-Auguste au 68	68, avenue Philippe-Auguste	2696
MA 11	DJS	03.07.	Terrain d'Éducation Physique ou assimilé	Terrain d'éducation physique Thiéré	9ter, passage Thiéré	2756
MA 11	DJS	03.08.	Aire sportive en accès libre	Skate park Emile Lepeu	34, rue Emile Lepeu	2731
MA 11	DJS	03.09.	Espace d'information pour la jeunesse	Espace Paris Jeunes Belleville	2, rue Louis Bonnet	9520
MA 11	DJS	03.10.	Centre d'animation	Centre Paris Anim' Mercoeur	4, rue Mercoeur	3064
MA 11	DJS	03.10.	Centre d'animation	Centre Paris Anim' Mercoeur-Souty	5, cité Souty	12618
MA 11	DJS	03.10.	Centre d'animation	Centre Paris Anim' Victor Gelez	1, rue Victor Gelez	6412
MA 11	DJS	03.12.	Autre espace de sport, de loisir, de pratique ou d'anim	Mur d'escalade extérieur Philippe Auguste	68, avenue Philippe Auguste	4765
MA 11	DJS	07.04.	Service d'aide ou structure spécialisée pour adultes en	Bains-douches Oberkampf	42, rue Oberkampf	3094
MA 11	DJS			Équipements sportifs d'extérieur de la Fontaine au Roi	100, rue de la Fontaine au Roi	10602

VILLE DE
PARIS

Conseil du 11e arrondissement
30 SEPTEMBRE 2025

DELIBERATION
D.11.25.184

Référence : **2025 DDCT 137**

Le Conseil du 11e arrondissement ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment les articles L.2511-16 et L.2511-18 ;

Vu le projet de délibération du Conseil de Paris relatif à la mise à jour de l'inventaire des équipements de proximité dont les conseils d'arrondissement ont la charge en 2026 ;

Vu l'exposé des motifs ;

Sur le rapport présenté par Madame Rosalie LAMIN ;

DELIBERE

ARTICLE UNIQUE : Avis favorable est donné au projet de délibération 2025 DDCT 137 relatif à la mise à jour de l'inventaire 2026 des équipements de proximité.

-*-

Nombre de votants : 31 dont 6 ayant donné pouvoir

Mis aux voix le projet de délibération est adopté à l'unanimité

-*-

VILLE DE PARIS

Conseil du 11e arrondissement
30 SEPTEMBRE 2025

DELIBERATION
D.11.25.185

Référence : **2025 DDCT 140**

Le Conseil du 11e arrondissement ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment les articles L.2511-16, L.2511-18, L.2511-36 à L.2511-41 et R. 2511-22 ;

Vu le projet de délibération du Conseil de Paris relatif à la détermination du cadre de référence de la répartition des dotations d'animation et de gestion locales destinées aux arrondissements pour l'exercice 2026 ;

Vu l'exposé des motifs ;

Sur le rapport présenté par Madame Rosalie LAMIN ;

DELIBERE

ARTICLE UNIQUE : Avis favorable est donné au projet de délibération 2025 DDCT 140 relatif à la détermination du cadre de référence de la répartition des dotations d'animation et de gestion locales destinées aux arrondissements pour l'exercice 2026.

-*-

Nombre de votants : 28 dont 6 ayant donné pouvoir
Abstentions : groupe Changer Paris (3)

Mis aux voix le projet de délibération est adopté à l'unanimité

-*-

VILLE DE
PARIS

Conseil du 11e arrondissement
30 SEPTEMBRE 2025

DELIBERATION
D.11.25.186

Référence : **2025 DDCT 141**

Le Conseil du 11e arrondissement ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment les articles L.2511-16, L.2511-18, L.2511-22, L.2511-27, L.2511-28, L.2511-36, L. 2511-36-1 et L. 2511-43 ;

Vu le projet de délibération du Conseil de Paris relatif à la délibération cadre-investissement 2026 autorisant les conseils d'arrondissement à effectuer des dépenses d'investissement sur des équipements autres que ceux visés à l'article L.2511-16 du CGCT ;

Vu l'exposé des motifs ;

Sur le rapport présenté par Madame Rosalie LAMIN ;

DELIBERE

ARTICLE UNIQUE : Avis favorable est donné au projet de délibération 2025 DDCT 141 relatif à la délibération cadre-investissement 2026.

-*-

Nombre de votants : 28 dont 6 ayant donné pouvoir
Abstentions : groupe Changer Paris (3)

Mis aux voix le projet de délibération est adopté à l'unanimité

-*-

VILLE DE PARIS

Millésime 25 | N° de page 119

Conseil du 11e arrondissement
30 SEPTEMBRE 2025

DELIBERATION
D.11.25.187

Référence : **2025 DDCT 96**

Le Conseil du 11e arrondissement ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment l'article L2511-14 ;

Vu le projet de délibération du Conseil de Paris relatif à l'attribution de subventions (7.000 euros) à 3 associations œuvrant dans les quartiers populaires pour le soutien aux Conseils Citoyens ;

Vu l'exposé des motifs ;

Sur le rapport présenté par Monsieur Jean-Pierre CORSIA ;

DELIBERE

ARTICLE UNIQUE : Avis favorable est donné au projet de délibération 2025 DDCT 96 relatif à l'attribution de subventions (7.000 euros) à 3 associations œuvrant dans les quartiers populaires pour le soutien aux Conseils Citoyens.

-*-

Nombre de votants : 31 dont 6 ayant donné pouvoir

Mis aux voix le projet de délibération est adopté à l'unanimité

-*-

VILLE DE
PARIS

Conseil du 11e arrondissement
30 SEPTEMBRE 2025

DELIBERATION
D.11.25.188

Référence : **2025 DDCT 146**

Le Conseil du 11e arrondissement ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment l'article L2511-14 ;

Vu le projet de délibération du Conseil de Paris relatif à l'attribution de subventions de fonctionnement (285.000 euros) à 41 associations pour le financement de projets dans le cadre de l'appel à projets « Impact 2024 » édition 2025 ;

Vu l'exposé des motifs ;

Sur le rapport présenté par Monsieur Luc LEBON ;

DELIBERE

ARTICLE UNIQUE : Avis favorable est donné au projet de délibération 2025 DDCT 146 relatif à l'attribution de subventions de fonctionnement (285.000 euros) à 41 associations pour le financement de projets dans le cadre de l'appel à projets « Impact 2024 » édition 2025.

-*-

Nombre de votants : 31 dont 6 ayant donné pouvoir

Pour : groupe Paris 11 en Commun, groupe Ecologiste du 11e, groupe Communiste et Citoyen, et M. Guillaume POITOUX
Contre : groupe Changer Paris (3)

Mis aux voix le projet de délibération est adopté à la majorité

-*-

VILLE DE PARIS

Millésime 25 N° de page 120

Conseil du 11e arrondissement
30 SEPTEMBRE 2025

DELIBERATION
D.11.25.189

Référence : **2025 DDCT 147**

Le Conseil du 11e arrondissement ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment l'article L2511-14 ;

Vu le projet de délibération du Conseil de Paris relatif à l'attribution de subventions (120.000 euros) à 14 associations et fondations, pour le financement de projets dans les quartiers populaires parisiens dans le cadre de l'appel à projets « Actions de remobilisation des jeunes » ;

Vu l'exposé des motifs ;

Sur le rapport présenté par Madame Joséphine LANFRANCHI ;

DELIBERE

ARTICLE UNIQUE : Avis favorable est donné au projet de délibération 2025 DDCT 147 relatif à l'attribution de subventions (120.000 euros) à 14 associations et fondations, pour le financement de projets dans les quartiers populaires parisiens dans le cadre de l'appel à projets « Actions de remobilisation des jeunes ».

-*-

Nombre de votants : 31 dont 6 ayant donné pouvoir

Mis aux voix le projet de délibération est adopté à l'unanimité

-*-

VILLE DE
PARIS

Conseil du 11e arrondissement
30 SEPTEMBRE 2025

DELIBERATION
D.11.25.190

Référence : **2025 DDCT 162**

Le Conseil du 11e arrondissement ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment les articles L2511-1 et suivants ;

Vu le projet de délibération du Conseil de Paris relatif à la signature de conventions partenariales avec France Travail et France Terre d'Asile au titre du projet Réseau EIF-FEL 4 ;

Vu l'exposé des motifs ;

Sur le rapport présenté par Madame Lucie SOLEM ;

DELIBERE

ARTICLE UNIQUE : Avis favorable est donné au projet de délibération 2025 DDCT 162 relatif à la signature de conventions partenariales avec France Travail et France Terre d'Asile au titre du projet Réseau EIF-FEL 4.

-*-

Nombre de votants : 31 dont 6 ayant donné pouvoir

Mis aux voix le projet de délibération est adopté à l'unanimité

-*-

VILLE DE PARIS

Millésime 25 | N° de page 121

Conseil du 11e arrondissement
30 SEPTEMBRE 2025

DELIBERATION
D.11.25.191

Référence : **2025 DASCO 67**

Le Conseil du 11e arrondissement ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu le projet de délibération du Conseil de Paris relatif à l'attribution de dotations complémentaires de fonctionnement (79.500 euros), subventions d'équipement (14.400 euros) et subventions pour travaux (140.255 euros) à des collèges publics parisiens ;

Vu l'exposé des motifs ;

Sur le rapport présenté par Monsieur Jérôme MEYER ;

DELIBERE

ARTICLE UNIQUE : Avis favorable est donné au projet de délibération 2025 DASCO 67 relatif à l'attribution de dotations complémentaires de fonctionnement (79.500 euros), subventions d'équipement (14.400 euros) et subventions pour travaux (140.255 euros) à des collèges publics parisiens.

-*-

Nombre de votants : 31 dont 6 ayant donné pouvoir

Mis aux voix le projet de délibération est adopté à l'unanimité

-*-

VILLE DE
PARIS

Conseil du 11e arrondissement
30 SEPTEMBRE 2025

DELIBERATION
D.11.25.192

Référence : **2025 DASCO 68**

Le Conseil du 11e arrondissement ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu le projet de délibération du Conseil de Paris relatif à l'attribution de dotations initiales de fonctionnement 2026 (7.279.809 euros) à des collèges publics autonomes ;

Vu l'exposé des motifs ;

Sur le rapport présenté par Monsieur Jérôme MEYER ;

DELIBERE

ARTICLE UNIQUE : Avis favorable est donné au projet de délibération 2025 DASCO 68 relatif à l'attribution de dotations initiales de fonctionnement 2026 (7.279.809 euros) à des collèges publics autonomes.

-*-

Nombre de votants : 31 dont 6 ayant donné pouvoir

Mis aux voix le projet de délibération est adopté à l'unanimité

-*-

VILLE DE
PARIS

Millésime 25 | N° de page 122

Cmt

Conseil du 11e arrondissement
30 SEPTEMBRE 2025

DELIBERATION
D.11.25.193

Référence : **2025 DASCO 69**

Le Conseil du 11e arrondissement ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu le projet de délibération du Conseil de Paris relatif à l'attribution de dotations initiales de fonctionnement 2026 (2.588.782 euros) à des collèges publics imbriqués avec un lycée ;

Vu l'exposé des motifs ;

Sur le rapport présenté par Monsieur Jérôme MEYER ;

DELIBERE

ARTICLE UNIQUE : Avis favorable est donné au projet de délibération 2025 DASCO 69 relatif à l'attribution de dotations initiales de fonctionnement 2026 (2.588.782 euros) à des collèges publics imbriqués avec un lycée.

-*-

Nombre de votants : 31 dont 6 ayant donné pouvoir

Mis aux voix le projet de délibération est adopté à l'unanimité

-*-

VILLE DE
PARIS

Conseil du 11e arrondissement
30 SEPTEMBRE 2025

DELIBERATION
D.11.25.194

Référence : **2025 DASCO 70**

Le Conseil du 11e arrondissement ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment les articles L.2511-1 et suivants ;

Vu le projet de délibération du Conseil de Paris relatif aux modalités d'attribution des dotations complémentaires aux projets des collégiens (114.446 euros) ;

Vu l'exposé des motifs ;

Sur le rapport présenté par Monsieur Jérôme MEYER ;

DELIBERE

ARTICLE UNIQUE : Avis favorable est donné au projet de délibération 2025 DASCO 70 relatif aux modalités d'attribution des dotations complémentaires aux projets des collégiens (114.446 euros).

-*-

Nombre de votants : 31 dont 6 ayant donné pouvoir

Mis aux voix le projet de délibération est adopté à l'unanimité

-*-

VILLE DE PARIS

Millésime 25 | N° de page 123

CMC

Conseil du 11e arrondissement
30 SEPTEMBRE 2025

DELIBERATION
D.11.25.195

Référence : **2025 DASCO 74**

Le Conseil du 11e arrondissement ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment les articles L.2511-1 et suivants ;

Vu le projet de délibération du Conseil de Paris relatif à l'attribution de dotations (1.199.196 euros) pour les actions éducatives des collèges publics au titre de l'année 2026 ;

Vu l'exposé des motifs ;

Sur le rapport présenté par Monsieur Jérôme MEYER ;

DELIBERE

ARTICLE UNIQUE : Avis favorable est donné au projet de délibération 2025 DASCO 74 relatif à l'attribution de dotations (1.199.196 euros) pour les actions éducatives des collèges publics au titre de l'année 2026.

-*-

Nombre de votants : 31 dont 6 ayant donné pouvoir

Mis aux voix le projet de délibération est adopté à l'unanimité

-*-

VILLE DE
PARIS

Conseil du 11e arrondissement
30 SEPTEMBRE 2025

DELIBERATION
D.11.25.196

Référence : **2025 DASCO 75**

Le Conseil du 11e arrondissement ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment les articles L.2511-1 et suivants ;

Vu le projet de délibération du Conseil de Paris relatif à l'attribution de dotations complémentaires (98.842 euros) pour les actions éducatives des collèges publics au titre de l'année 2026 ;

Vu l'exposé des motifs ;

Sur le rapport présenté par Monsieur Jérôme MEYER ;

DELIBERE

ARTICLE UNIQUE : Avis favorable est donné au projet de délibération 2025 DASCO 75 relatif à l'attribution de dotations complémentaires (98.842 euros) pour les actions éducatives des collèges publics au titre de l'année 2026.

-*-

Nombre de votants : 31 dont 6 ayant donné pouvoir

Mis aux voix le projet de délibération est adopté à l'unanimité

-*-

VILLE DE
PARIS

Millésime 25 | N° de page 124

Conseil du 11e arrondissement
30 SEPTEMBRE 2025

DELIBERATION
D.11.25.197

Référence : **2025 DASCO 98**

Le Conseil du 11e arrondissement ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment les articles L.2511-1 et suivants ;

Vu le projet de délibération du Conseil de Paris relatif à l'attribution de subvention (2.000 euros) et signature de convention avec l'association Eutopique, pour une action éducative auprès des jeunes dans les 11e et 18e arrondissements ;

Vu l'exposé des motifs ;

Sur le rapport présenté par Monsieur Jérôme MEYER ;

DELIBERE

ARTICLE UNIQUE : Avis favorable est donné au projet de délibération 2025 DASCO 98 relatif à l'attribution de subvention (2.000 euros) et signature de convention avec l'association Eutopique, pour une action éducative auprès des jeunes dans les 11e et 18e arrondissements.

-*-

Nombre de votants : 31 dont 6 ayant donné pouvoir

Mis aux voix le projet de délibération est adopté à l'unanimité

-*-

VILLE DE
PARIS

Conseil du 11e arrondissement
30 SEPTEMBRE 2025

DELIBERATION
D.11.25.198

Référence : **2025 DASCO 99**

Le Conseil du 11e arrondissement ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment les articles L 213-7 et R 216-12 ;

Vu le projet de délibération du Conseil de Paris relatif à l'actualisation pour 2025 du forfait des prestations accessoires accordées aux agents de l'Etat logés par nécessité absolue de service dans un établissement public local d'enseignement ;

Vu l'exposé des motifs ;

Sur le rapport présenté par Monsieur Jérôme MEYER ;

DELIBERE

ARTICLE UNIQUE : Avis favorable est donné au projet de délibération 2025 DASCO 99 relatif à l'actualisation pour 2025 du forfait des prestations accessoires accordées aux agents de l'Etat logés par nécessité absolue de service dans un établissement public local d'enseignement.

-*-

Nombre de votants : 31 dont 6 ayant donné pouvoir

Mis aux voix le projet de délibération est adopté à l'unanimité

-*-

VILLE DE PARIS

Millésime 25 | N° de page 125

Conseil du 11e arrondissement
30 SEPTEMBRE 2025

DELIBERATION
D.11.25.199

Référence : **2025 DFPE 11**

Le Conseil du 11e arrondissement ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment les articles L.2511-1 et suivants ;

Vu le projet de délibération du Conseil de Paris relatif à l'attribution d'une subvention (115.620 euros) et signature d'un avenant n°1 avec l'association Babillages pour la crèche parentale située 10 impasse Delépine (11e) ;

Vu l'exposé des motifs ;

Sur le rapport présenté par Madame Bénédicte DAGEVILLE ;

DELIBERE

ARTICLE UNIQUE : Avis favorable est donné au projet de délibération 2025 DFPE 11 relatif à l'attribution d'une subvention (115.620 euros) et signature d'un avenant n°1 avec l'association Babillages pour la crèche parentale située 10 impasse Delépine (11e).

-*-

Nombre de votants : 31 dont 6 ayant donné pouvoir

Mis aux voix le projet de délibération est adopté à l'unanimité

-*-

VILLE DE
PARIS

Conseil du 11e arrondissement
30 SEPTEMBRE 2025

DELIBERATION
D.11.25.200

Référence : **2025 DFPE 23**

Le Conseil du 11e arrondissement ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment les articles L.2511-1 et suivants ;

Vu le projet de délibération du Conseil de Paris relatif à l'attribution d'une subvention (4.708.858 euros) et signature d'un avenant n° 1 avec l'association La Maison Kangourou pour ses 18 établissements d'accueil du jeune enfant ;

Vu l'exposé des motifs ;

Sur le rapport présenté par Madame Bénédicte DAGEVILLE ;

DELIBERE

ARTICLE UNIQUE : Avis favorable est donné au projet de délibération 2025 DFPE 23 relatif à l'attribution d'une subvention (4.708.858 euros) et signature d'un avenant n° 1 avec l'association La Maison Kangourou pour ses 18 établissements d'accueil du jeune enfant.

-*-

Nombre de votants : 31 dont 6 ayant donné pouvoir

Mis aux voix le projet de délibération est adopté à l'unanimité

-*-

VILLE DE PARIS

Millésime 25 | N° de page 126

Cmc

Conseil du 11e arrondissement
30 SEPTEMBRE 2025

DELIBERATION
D.11.25.201

Référence : **2025 DFPE 90**

Le Conseil du 11e arrondissement ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment les articles L.2511-1 et suivants ;

Vu le projet de délibération du Conseil de Paris relatif à l'attribution d'une subvention (459.863 euros) et signature d'un avenant n°1 avec l'association La Planète des Enfants pour ses 4 établissements d'accueil du jeune enfant ;

Vu l'exposé des motifs ;

Sur le rapport présenté par Madame Bénédicte DAGEVILLE ;

DELIBERE

ARTICLE UNIQUE : Avis favorable est donné au projet de délibération 2025 DFPE 90 relatif à l'attribution d'une subvention (459.863 euros) et signature d'un avenant n°1 avec l'association La Planète des Enfants pour ses 4 établissements d'accueil du jeune enfant.

-*-

Nombre de votants : 31 dont 6 ayant donné pouvoir

Mis aux voix le projet de délibération est adopté à l'unanimité

-*-

VILLE DE
PARIS

Conseil du 11e arrondissement
30 SEPTEMBRE 2025

DELIBERATION
D.11.25.202

Référence : **2025 DFPE 172**

Le Conseil du 11e arrondissement ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment les articles L.2511-1 et suivants ;

Vu le projet de délibération du Conseil de Paris relatif à l'attribution d'une subvention (5.997 euros) et signature de convention avec l'association Square Bande pour la réalisation de travaux de rénovation et de mise aux normes pour la crèche située 5 rue du Général Guilhem (11e) ;

Vu l'exposé des motifs ;

Sur le rapport présenté par Madame Bénédicte DAGEVILLE ;

DELIBERE

ARTICLE UNIQUE : Avis favorable est donné au projet de délibération 2025 DFPE 172 relatif à l'attribution d'une subvention (5.997 euros) et signature de convention avec l'association Square Bande pour la réalisation de travaux de rénovation et de mise aux normes pour la crèche située 5 rue du Général Guilhem (11e).

-*-

Nombre de votants : 31 dont 6 ayant donné pouvoir

Mis aux voix le projet de délibération est adopté à l'unanimité

-*-

VILLE DE PARIS

Conseil du 11e arrondissement
30 SEPTEMBRE 2025

DELIBERATION
D.11.25.203

Référence : **2025 DAC 136**

Le Conseil du 11e arrondissement ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment les articles L.2511-1 et suivants ;

Vu le projet de délibération du Conseil de Paris relatif à la signature d'une convention tripartite avec le bailleur 3F Résidences et l'artiste Seth encadrant l'intervention artistique non pérenne sur le mur extérieur du 51 boulevard de Belleville (11e) ;

Vu l'exposé des motifs ;

Sur le rapport présenté par Madame Nadine BLANCHARD ;

DELIBERE

ARTICLE UNIQUE : Avis favorable est donné au projet de délibération 2025 DAC 136 relatif à la signature d'une convention tripartite avec le bailleur 3F Résidences et l'artiste Seth encadrant l'intervention artistique non pérenne sur le mur extérieur du 51 boulevard de Belleville (11e).

-*-

Nombre de votants : 31 dont 6 ayant donné pouvoir

Mis aux voix le projet de délibération est adopté à l'unanimité

-*-

VILLE DE
PARIS

Conseil du 11e arrondissement
30 SEPTEMBRE 2025

DELIBERATION
D.11.25.204

Référence : **2025 DAC 152**

Le Conseil du 11e arrondissement ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment les articles L.2511-1 et suivants ;

Vu le projet de délibération du Conseil de Paris relatif à la signature d'une convention tripartite avec le bailleur 1001 Vies Habitat et l'artiste Léa Belooussovitch pour la réalisation d'une peinture murale sur le mur pignon de l'immeuble situé 19 rue Léon Frot (11e) ;

Vu l'exposé des motifs ;

Sur le rapport présenté par Madame Nadine BLANCHARD ;

DELIBERE

ARTICLE UNIQUE : Avis favorable est donné au projet de délibération 2025 DAC 152 relatif à la signature d'une convention tripartite avec le bailleur 1001 Vies Habitat et l'artiste Léa Belooussovitch pour la réalisation d'une peinture murale sur le mur pignon de l'immeuble situé 19 rue Léon Frot (11e).

-*-

Nombre de votants : 31 dont 6 ayant donné pouvoir

Mis aux voix le projet de délibération est adopté à l'unanimité

-*-

VILLE DE PARIS

Conseil du 11e arrondissement
30 SEPTEMBRE 2025

DELIBERATION
D.11.25.205

Référence : **2025 DLH 24**

Le Conseil du 11e arrondissement ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu le projet de délibération du Conseil de Paris relatif à l'attribution d'une subvention (517.426 euros) à RATP HABITAT pour la réalisation au 148, 148 bis et 148 ter boulevard Voltaire (11e) d'un programme de rénovation de 34 logements ;

Vu l'exposé des motifs ;

Sur le rapport présenté par Monsieur Adrien TIBERTI ;

DELIBERE

ARTICLE UNIQUE : Avis favorable est donné au projet de délibération 2025 DLH 24 relatif à l'attribution d'une subvention (517.426 euros) à RATP HABITAT pour la réalisation au 148, 148 bis et 148 ter boulevard Voltaire (11e) d'un programme de rénovation de 34 logements.

-*-

Nombre de votants : 31 dont 6 ayant donné pouvoir

Mis aux voix le projet de délibération est adopté à l'unanimité

-*-

VILLE DE
PARIS

Conseil du 11e arrondissement
30 SEPTEMBRE 2025

DELIBERATION
D.11.25.206

Référence : **2025 DLH 207**

Le Conseil du 11e arrondissement ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu le projet de délibération du Conseil de Paris relatif à l'attribution d'une subvention (147.230 euros) à la RIVP pour la réalisation au 6 passage Rochebrune (11e) d'un programme de rénovation de 13 logements sociaux ;

Vu l'exposé des motifs ;

Sur le rapport présenté par Monsieur Adrien TIBERTI ;

DELIBERE

ARTICLE UNIQUE : Avis favorable est donné au projet de délibération 2025 DLH 207 relatif à l'attribution d'une subvention (147.230 euros) à la RIVP pour la réalisation au 6 passage Rochebrune (11e) d'un programme de rénovation de 13 logements sociaux.

-*-

Nombre de votants : 30 dont 5 ayant donné pouvoir
Ne prend pas part au vote : David BELLIARD

Mis aux voix le projet de délibération est adopté à l'unanimité

-*-

VILLE DE PARIS

Millésime 25 | N° de page 129

Cmc

Conseil du 11e arrondissement
30 SEPTEMBRE 2025

DELIBERATION
D.11.25.207

Référence : **2025 DLH 236**

Le Conseil du 11e arrondissement ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu le projet de délibération du Conseil de Paris relatif à l'attribution d'une subvention (987.560 euros) à Paris Habitat pour la réalisation au 15-21 boulevard de Charonne, 10 avenue du Trône et 10 rue Taillebourg (11e) d'un programme de rénovation de 45 logements sociaux ;

Vu l'exposé des motifs ;

Sur le rapport présenté par Monsieur Adrien TIBERTI ;

DELIBERE

ARTICLE UNIQUE : Avis favorable est donné au projet de délibération 2025 DLH 236 relatif à l'attribution d'une subvention (987.560 euros) à Paris Habitat pour la réalisation au 15-21 boulevard de Charonne, 10 avenue du Trône et 10 rue Taillebourg (11e) d'un programme de rénovation de 45 logements sociaux.

-*-

Nombre de votants : 31 dont 6 ayant donné pouvoir

Mis aux voix le projet de délibération est adopté à l'unanimité

-*-

VILLE DE
PARIS

Conseil du 11e arrondissement
30 SEPTEMBRE 2025

DELIBERATION
D.11.25.208

Référence : **2025 DLH 272**

Le Conseil du 11e arrondissement ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu le projet de délibération du Conseil de Paris relatif à l'attribution d'une subvention (165.696 euros) à Elogie-Siemp pour la réalisation au 1 - 3 rue Basfroi / 69 rue de Charonne (11e) d'un programme de rénovation de 13 logements sociaux ;

Vu l'exposé des motifs ;

Sur le rapport présenté par Monsieur Adrien TIBERTI ;

DELIBERE

ARTICLE UNIQUE : Avis favorable est donné au projet de délibération 2025 DLH 272 relatif à l'attribution d'une subvention (165.696 euros) à Elogie-Siemp pour la réalisation au 1 - 3 rue Basfroi / 69 rue de Charonne (11e) d'un programme de rénovation de 13 logements sociaux.

-*-

Nombre de votants : 31 dont 6 ayant donné pouvoir

Mis aux voix le projet de délibération est adopté à l'unanimité

-*-

VILLE DE PARIS

Millésime 25 | N° de page 130

CME

Conseil du 11e arrondissement
30 SEPTEMBRE 2025

DELIBERATION
D.11.25.209

Référence : **2025 DLH 230**

Le Conseil du 11e arrondissement ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment les articles 2252 et suivants ;

Vu le projet de délibération du Conseil de Paris relatif à la réitération de garanties d'emprunts finançant deux programmes d'acquisition-amélioration et de construction de logements sociaux réalisés par LOGIREP et situés 10 passage Courtois et 14 rue Godefroy Cavaignac (11e) ;

Vu l'exposé des motifs ;

Sur le rapport présenté par Monsieur Adrien TIBERTI ;

DELIBERE

ARTICLE UNIQUE : Avis favorable est donné au projet de délibération 2025 DLH 230 relatif à la réitération de garanties d'emprunts finançant deux programmes d'acquisition-amélioration et de construction de logements sociaux réalisés par LOGIREP et situés 10 passage Courtois et 14 rue Godefroy Cavaignac (11e).

-*-

Nombre de votants : 31 dont 6 ayant donné pouvoir

Mis aux voix le projet de délibération est adopté à l'unanimité

-*-

VILLE DE
PARIS

Conseil du 11e arrondissement
30 SEPTEMBRE 2025

DELIBERATION
D.11.25.210

Référence : **2025 DLH 251**

Le Conseil du 11e arrondissement ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment les articles 2252 et suivants ;

Vu le projet de délibération du Conseil de Paris relatif à l'octroi, modification et réitération de garanties d'emprunts finançant divers programmes de création et rénovation de logements sociaux réalisés par Paris Habitat, dont la garantie des prêts PLAI et PLUS pour un programme de création de logements sociaux situé 49 avenue Parmentier (11e) ;

Vu l'exposé des motifs ;

Sur le rapport présenté par Monsieur Adrien TIBERTI ;

DELIBERE

ARTICLE UNIQUE : Avis favorable est donné au projet de délibération 2025 DLH 251 relatif à l'octroi, modification et réitération de garanties d'emprunts finançant divers programmes de création et rénovation de logements sociaux réalisés par Paris Habitat, dont la garantie des prêts PLAI et PLUS pour un programme de création de logements sociaux situé 49 avenue Parmentier (11e).

-*-

Nombre de votants : 31 dont 6 ayant donné pouvoir

Mis aux voix le projet de délibération est adopté à l'unanimité

-*-

VILLE DE PARIS

Millésime 25 | N° de page 131

CMC

Conseil du 11e arrondissement
30 SEPTEMBRE 2025

DELIBERATION
D.11.25.211

Référence : **2025 DLH 306**

Le Conseil du 11e arrondissement ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu le projet de délibération du Conseil de Paris relatif à la modification de garanties d'emprunts finançant divers programmes de création de logements sociaux réalisés par Batigère Habitat, dont la réalisation d'un programme de création de logements sociaux au 58-60 avenue Parmentier (11e) ;

Vu l'exposé des motifs ;

Sur le rapport présenté par Monsieur Adrien TIBERTI ;

DELIBERE

ARTICLE UNIQUE : Avis favorable est donné au projet de délibération 2025 DLH 306 relatif à la modification de garanties d'emprunts finançant divers programmes de création de logements sociaux réalisés par Batigère Habitat, dont la réalisation d'un programme de création de logements sociaux au 58-60 avenue Parmentier (11e).

-*-

Nombre de votants : 31 dont 6 ayant donné pouvoir

Mis aux voix le projet de délibération est adopté à l'unanimité

-*-

VILLE DE
PARIS

Conseil du 11e arrondissement
30 SEPTEMBRE 2025

DELIBERATION
D.11.25.212

Référence : **2025 DLH 181**

Le Conseil du 11e arrondissement ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu le projet de délibération du Conseil de Paris relatif à l'octroi d'une subvention complémentaire (643.798 euros) finançant la création au 37 boulevard de Belleville (11e) d'un Foyer pour Jeunes Travailleurs de 21 logements sociaux par L'Habitation Confortable ;

Vu l'exposé des motifs ;

Sur le rapport présenté par Monsieur Adrien TIBERTI ;

DELIBERE

ARTICLE UNIQUE : Avis favorable est donné au projet de délibération 2025 DLH 181 relatif à l'octroi d'une subvention complémentaire (643.798 euros) finançant la création au 37 boulevard de Belleville (11e) d'un Foyer pour Jeunes Travailleurs de 21 logements sociaux par L'Habitation Confortable.

-*-

Nombre de votants : 31 dont 6 ayant donné pouvoir

Mis aux voix le projet de délibération est adopté à l'unanimité

-*-

VILLE DE
PARIS

Millésime 25 | N° de page 132

CME

Conseil du 11e arrondissement
30 SEPTEMBRE 2025

DELIBERATION
D.11.25.213

Référence : **2025 DLH 244**

Le Conseil du 11e arrondissement ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu le projet de délibération du Conseil de Paris relatif à la signature d'un avenant n° 19 à la concession de lutte contre l'habitat indigne avec la SOREQA ;

Vu l'exposé des motifs ;

Sur le rapport présenté par Monsieur Adrien TIBERTI ;

DELIBERE

ARTICLE UNIQUE : Avis favorable est donné au projet de délibération 2025 DLH 244 relatif à la signature d'un avenant n° 19 à la concession de lutte contre l'habitat indigne avec la SOREQA.

-*-

Nombre de votants : 31 dont 6 ayant donné pouvoir

Mis aux voix le projet de délibération est adopté à l'unanimité

-*-

VILLE DE
PARIS

Conseil du 11e arrondissement
30 SEPTEMBRE 2025

DELIBERATION
D.11.25.214

Référence : **2025 DU 124**

Le Conseil du 11e arrondissement ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu le projet de délibération du Conseil de Paris relatif à la cession par adjudication du lot de copropriété n° 2 de l'immeuble situé 9-11 impasse Delaunay (11e) ;

Vu l'exposé des motifs ;

Sur le rapport présenté par Monsieur Patrick BLOCHE ;

DELIBERE

ARTICLE UNIQUE : Avis favorable est donné au projet de délibération 2025 DU 124 relatif à la cession par adjudication du lot de copropriété n° 2 de l'immeuble situé 9-11 impasse Delaunay (11e).

-*-

Nombre de votants : 31 dont 6 ayant donné pouvoir

Mis aux voix le projet de délibération est adopté à l'unanimité

-*-

VILLE DE PARIS

Millésime 25 | N° de page 133

Conseil du 11e arrondissement
30 SEPTEMBRE 2025

DELIBERATION
D.11.25.215

Référence : **2025 DU 186**

Le Conseil du 11e arrondissement ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu le projet de délibération du Conseil de Paris relatif à la cession de 5 lots de copropriété à usage de places de stationnement issus d'un legs (11e) ;

Vu l'exposé des motifs ;

Sur le rapport présenté par Monsieur Patrick BLOCHE ;

DELIBERE

ARTICLE UNIQUE : Avis favorable est donné au projet de délibération 2025 DU 186 relatif à la cession de 5 lots de copropriété à usage de places de stationnement issus d'un legs (11e) ;

-*-

Nombre de votants : 31 dont 6 ayant donné pouvoir

Mis aux voix le projet de délibération est adopté à l'unanimité

-*-

VILLE DE
PARIS

Conseil du 11e arrondissement
30 SEPTEMBRE 2025

DELIBERATION
D.11.25.216

Référence : **2025 DVD 98**

Le Conseil du 11e arrondissement ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment les articles L.2333-87, L.2512-14, R.2512-1, D.2512-2 et R.2333-120-1 à R.2333-120-67 ;

Vu le projet de délibération du Conseil de Paris relatif à la tarification du stationnement de surface pour les véhicules des structures de l'Economie Sociale et Solidaire reconnues par la Ville de Paris ;

Vu l'exposé des motifs ;

Sur le rapport présenté par Monsieur Luc LEBON et Madame Dominique KIELEMOËS ;

DELIBERE

ARTICLE UNIQUE : Avis favorable est donné au projet de délibération 2025 DVD 98 relatif à la tarification du stationnement de surface pour les véhicules des structures de l'Economie Sociale et Solidaire reconnues par la Ville de Paris.

-*-

Nombre de votants : 28 dont 6 ayant donné pouvoir
Abstentions : groupe Changer Paris (3)

Mis aux voix le projet de délibération est adopté à l'unanimité

-*-

VILLE DE PARIS

Millésime 25 | N° de page 134

Conseil du 11e arrondissement
30 SEPTEMBRE 2025

DELIBERATION
D.11.25.217

Référence : **2025 DVD 29**

Le Conseil du 11e arrondissement ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment les articles L.2333-87, L.2512-14, R.2512-1, D.2512-2 et R.2333-120-1 à R.2333-120-67 ;

Vu le projet de délibération du Conseil de Paris relatif à la signature d'un avenant n° 10 à la convention de concession pour la prorogation de la durée d'exploitation des parcs de stationnement Bercy Seine (12e) et la modification des dispositions tarifaires du PASS Autocar ;

Vu l'exposé des motifs ;

Sur le rapport présenté par Monsieur Luc LEBON ;

DELIBERE

ARTICLE UNIQUE : Avis favorable est donné au projet de délibération 2025 DVD 29 relatif à la signature d'un avenant n° 10 à la convention de concession pour la prorogation de la durée d'exploitation des parcs de stationnement Bercy Seine (12e) et la modification des dispositions tarifaires du PASS Autocar.

-*-

Nombre de votants : 31 dont 6 ayant donné pouvoir

Pour : groupe Paris 11 en Commun, groupe Ecologiste du 11e, groupe Communiste et Citoyen, et M. Guillaume POITOUX (28)
Contre : groupe Changer Paris (3)

Mis aux voix le projet de délibération est adopté à la majorité

-*-

VILLE DE
PARIS

Conseil du 11e arrondissement
30 SEPTEMBRE 2025

DELIBERATION
D.11.25.218

Référence : **2025 DVD 57**

Le Conseil du 11e arrondissement ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment son article L2511-14 ;

Vu le projet de délibération du Conseil de Paris relatif à l'attribution de subventions (51.775 euros) et signature de conventions avec les associations Boites à Vélo, Wimoov et l'Association des Usagers des Transports-Fédération Nationale des Associations d'Usagers des Transports IDF ;

Vu l'exposé des motifs ;

Sur le rapport présenté par Monsieur Luc LEBON ;

DELIBERE

ARTICLE UNIQUE : Avis favorable est donné au projet de délibération 2025 DVD 57 relatif à l'attribution de subventions (51.775 euros) et signature de conventions avec les associations Boites à Vélo, Wimoov et l'Association des Usagers des Transports-Fédération Nationale des Associations d'Usagers des Transports IDF.

-*-

Nombre de votants : 31 dont 7 ayant donné pouvoir

Mis aux voix le projet de délibération est adopté à l'unanimité

-*-

VILLE DE PARIS

Millésime 25 | N° de page 135

CMC

Conseil du 11e arrondissement
30 SEPTEMBRE 2025

DELIBERATION
D.11.25.219

Référence : **2025 DCPA 15**

Le Conseil du 11e arrondissement ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment ses articles L2511-1 et suivants ;

Vu le projet de délibération du Conseil de Paris relatif aux objectifs, programme des travaux et modalités de réalisation de l'opération de restructuration et surélévation du gymnase Maurice Berlemont (11e) ;

Vu l'exposé des motifs ;

Sur le rapport présenté par Monsieur Luc LEBON ;

DELIBERE

ARTICLE UNIQUE : Avis favorable est donné au projet de délibération 2025 DCPA 15 relatif aux objectifs, programme des travaux et modalités de réalisation de l'opération de restructuration et surélévation du gymnase Maurice Berlemont (11e).

-*-

Nombre de votants : 31 dont 7 ayant donné pouvoir

Mis aux voix le projet de délibération est adopté à l'unanimité

-*-

VILLE DE
PARIS

Conseil du 11e arrondissement
30 SEPTEMBRE 2025

DELIBERATION
D.11.25.220

Référence : **2025 DPE 39**

Le Conseil du 11e arrondissement ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment ses articles L3411-1 et suivants ;

Vu le projet de délibération du Conseil de Paris relatif à l'approbation de la révision du zonage pluvial de Paris ;

Vu l'exposé des motifs ;

Sur le rapport présenté par Madame Chloé SAGASPE ;

DELIBERE

ARTICLE UNIQUE : Avis favorable est donné au projet de délibération 2025 DPE 39 relatif à l'approbation de la révision du zonage pluvial de Paris.

-*-

Nombre de votants : 31 dont 7 ayant donné pouvoir

Mis aux voix le projet de délibération est adopté à l'unanimité

-*-

VILLE DE PARIS

Millésime 25 | N° de page 136

Cmc

Conseil du 11e arrondissement
30 SEPTEMBRE 2025

DELIBERATION
D.11.25.221

Référence : **2025 DAE 28**

Le Conseil du 11e arrondissement ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment les articles L1511-2, L1511-3, L2511-1 et L2512-1 ;

Vu le projet de délibération du Conseil de Paris relatif à l'attribution de subventions (100.000 euros) et signature de convention avec 10 organismes lauréats de l'appel à projets des Trophées parisiens de l'Economie Sociale et Solidaire 2025 ;

Vu l'exposé des motifs ;

Sur le rapport présenté par Madame Dominique KIELEMOËS ;

DELIBERE

ARTICLE UNIQUE : Avis favorable est donné au projet de délibération 2025 DAE 28 relatif à l'attribution de subventions (100.000 euros) et signature de convention avec 10 organismes lauréats de l'appel à projets des Trophées parisiens de l'Economie Sociale et Solidaire 2025.

-*-

Nombre de votants : 31 dont 7 ayant donné pouvoir

Mis aux voix le projet de délibération est adopté à l'unanimité

-*-

VILLE DE
PARIS

Conseil du 11e arrondissement
30 SEPTEMBRE 2025

DELIBERATION
D.11.25.222

Référence : **2025 DAE 10**

Le Conseil du 11e arrondissement ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment les articles L1511-2, L1511-3, L2511-1 et L2512-1 ;

Vu le projet de délibération du Conseil de Paris relatif à l'attribution de subventions de fonctionnement et d'investissement (782.000 euros) et signature de convention avec 15 structures lauréates de l'appel à projets Cap sur l'Économie Circulaire ;

Vu l'exposé des motifs ;

Sur le rapport présenté par Monsieur Alexandre VISCONTINI et Madame Dominique KIELEMOËS ;

DELIBERE

ARTICLE UNIQUE : Avis favorable est donné au projet de délibération 2025 DAE 10 relatif à l'attribution de subventions de fonctionnement et d'investissement (782.000 euros) et signature de convention avec 15 structures lauréates de l'appel à projets Cap sur l'Économie Circulaire.

-*-

Nombre de votants : 31 dont 7 ayant donné pouvoir

Mis aux voix le projet de délibération est adopté à l'unanimité

-*-

VILLE DE PARIS

Millésime 25 | N° de page 137

CMC

Conseil du 11e arrondissement
30 SEPTEMBRE 2025

DELIBERATION
D.11.25.223

Référence : **2025 DAE 11**

Le Conseil du 11e arrondissement ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment les articles L1511-2, L1511-3, L2511-1 et L2512-1 ;

Vu le projet de délibération du Conseil de Paris relatif à l'attribution de subventions de fonctionnement et d'investissement (538.000 euros) et signature de convention et d'avenant avec 7 structures œuvrant en faveur de l'économie circulaire ;

Vu l'exposé des motifs ;

Sur le rapport présenté par Monsieur Alexandre VISCONTINI et Madame Dominique KIELEMOËS ;

DELIBERE

ARTICLE UNIQUE : Avis favorable est donné au projet de délibération 2025 DAE 11 relatif à l'attribution de subventions de fonctionnement et d'investissement (538.000 euros) et signature de convention et d'avenant avec 7 structures œuvrant en faveur de l'économie circulaire.

-*-

Nombre de votants : 28 dont 7 ayant donné pouvoir
Abstentions : groupe Changer Paris (3)

Mis aux voix le projet de délibération est adopté à l'unanimité

-*-

VILLE DE
PARIS

Conseil du 11e arrondissement
30 SEPTEMBRE 2025

DELIBERATION
D.11.25.224

Référence : **2025 DAE 47**

Le Conseil du 11e arrondissement ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment les articles L1511-2, L1511-3, L2511-1 et L2512-1 ;

Vu le projet de délibération du Conseil de Paris relatif à l'attribution de subventions (1.013.500 euros) et signature de conventions avec 59 structures menant des actions d'insertion par l'activité des Parisiens les plus éloignés de l'emploi ;

Vu l'exposé des motifs ;

Sur le rapport présenté par Monsieur François VAUGLIN ;

DELIBERE

ARTICLE UNIQUE : Avis favorable est donné au projet de délibération 2025 DAE 47 relatif à l'attribution de subventions (1.013.500 euros) et signature de conventions avec 59 structures menant des actions d'insertion par l'activité des Parisiens les plus éloignés de l'emploi.

-*-

Nombre de votants : 25 dont 5 ayant donné pouvoir
Ne prennent pas part au vote : Jean-Pierre CORSIA, Sofiane KADDOUR-BEY, Dominique KIELEMOËS et Joëlle MOREL (4)

Mis aux voix le projet de délibération est adopté à l'unanimité

-*-

VILLE DE PARIS

Millésime 25 | N° de page 138

CMC

Conseil du 11e arrondissement
30 SEPTEMBRE 2025

DELIBERATION
D.11.25.225

Référence : **2025 DAE 61**

Le Conseil du 11e arrondissement ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment les articles L2511-1, L2512-1 et L3211-1 ;

Vu le projet de délibération du Conseil de Paris relatif à l'attribution de subventions (403.500 euros) et signature de convention avec 15 structures menant des actions d'insertion professionnelle par l'activité des Parisiens les plus éloignés de l'emploi ;

Vu l'exposé des motifs ;

Sur le rapport présenté par Madame Joëlle MOREL ;

DELIBERE

ARTICLE UNIQUE : Avis favorable est donné au projet de délibération 2025 DAE 61 relatif à l'attribution de subventions (403.500 euros) et signature de convention avec 15 structures menant des actions d'insertion professionnelle par l'activité des Parisiens les plus éloignés de l'emploi.

-*-

Nombre de votants : 31 dont 7 ayant donné pouvoir

Pour : groupe Paris 11 en Commun, groupe Ecologiste du 11e, groupe Communiste et Citoyen, et M. Guillaume POITOUX (28)
Contre : groupe Changer Paris (3)

Mis aux voix le projet de délibération est adopté à la majorité

-*-

VILLE DE
PARIS

Conseil du 11e arrondissement
30 SEPTEMBRE 2025

DELIBERATION
D.11.25.226

Référence : **2025 DAE 160**

Le Conseil du 11e arrondissement ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu le projet de délibération du Conseil de Paris relatif à la prolongation des contrats de délégation de service public et modification des conditions de stationnement pour les commerçants des marchés découverts alimentaires ;

Vu l'exposé des motifs ;

Sur le rapport présenté par Madame Joëlle MOREL ;

DELIBERE

ARTICLE UNIQUE : Avis favorable est donné au projet de délibération 2025 DAE 160 relatif à la prolongation des contrats de délégation de service public et modification des conditions de stationnement pour les commerçants des marchés découverts alimentaires.

-*-

Nombre de votants : 28 dont 7 ayant donné pouvoir
Abstentions : groupe Changer Paris (3)

Mis aux voix le projet de délibération est adopté à l'unanimité

-*-

VILLE DE PARIS

Millésime 25 | N° de page 139

Cpl

Conseil du 11e arrondissement
30 SEPTEMBRE 2025

DELIBERATION
D.11.25.227

Référence : **2025 DEVE 66**

Le Conseil du 11e arrondissement ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu le projet de délibération du Conseil de Paris relatif à l'attribution de subventions (90.807 euros) à des associations œuvrant en faveur de la végétalisation participative, de la biodiversité et dons en nature ;

Vu l'exposé des motifs ;

Sur le rapport présenté par Monsieur François VAUGLIN ;

DELIBERE

ARTICLE UNIQUE : Avis favorable est donné au projet de délibération 2025 DEVE 66 relatif à l'attribution de subventions (90.807 euros) à des associations œuvrant en faveur de la végétalisation participative, de la biodiversité et dons en nature.

-*-

Nombre de votants : 31 dont 7 ayant donné pouvoir

Mis aux voix le projet de délibération est adopté à l'unanimité

-*-

VILLE DE
PARIS

Conseil du 11e arrondissement
30 SEPTEMBRE 2025

DELIBERATION
D.11.25.228

Référence : **2025 DSOL 149**

Le Conseil du 11e arrondissement ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment l'article L 2511-14 ;

Vu le projet de délibération du Conseil de Paris relatif à l'attribution de subventions (29.000 euros) à 14 associations et signature de convention annuelle avec 5 associations, au titre du Fonds d'Animation Locale Solidarité 11e arrondissement 2025 ;

Vu l'exposé des motifs ;

Sur le rapport présenté par Monsieur Sofiane KADDOUR-BEY ;

DELIBERE

ARTICLE UNIQUE : Avis favorable est donné au projet de délibération 2025 DSOL 149 relatif à l'attribution de subventions (29.000 euros) à 14 associations et signature de convention annuelle avec 5 associations, au titre du Fonds d'Animation Locale Solidarité 11e arrondissement 2025.

-*-

Nombre de votants : 31 dont 7 ayant donné pouvoir

Pour : groupe Paris 11 en Commun, groupe Ecologiste du 11e, groupe Communiste et Citoyen, et M. Guillaume POITOUX (28)
Contre : groupe Changer Paris (3)

Mis aux voix le projet de délibération est adopté à la majorité

-*-

VILLE DE PARIS

Millésime 25 | N° de page 140

CMC

Conseil du 11e arrondissement
30 SEPTEMBRE 2025

DELIBERATION
D.11.25.229

Référence : **2025 DSOL 134**

Le Conseil du 11e arrondissement ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment les articles L 2511-13 et suivants ;

Vu le projet de délibération du Conseil de Paris relatif à l'attribution de subventions (50.200 euros) à 4 associations pour leurs actions en faveur des seniors parisiens, et modification de la délibération 2025 DSOL 3 ;

Vu l'exposé des motifs ;

Sur le rapport présenté par Monsieur Aymeric DE TARLÉ ;

DELIBERE

ARTICLE UNIQUE : Avis favorable est donné au projet de délibération 2025 DSOL 134 relatif à l'attribution de subventions (50.200 euros) à 4 associations pour leurs actions en faveur des seniors parisiens, et modification de la délibération 2025 DSOL 3.

-*-

Nombre de votants : 31 dont 7 ayant donné pouvoir

Mis aux voix le projet de délibération est adopté à l'unanimité

-*-

VILLE DE
PARIS

Conseil du 11e arrondissement
30 SEPTEMBRE 2025

DELIBERATION
D.11.25.230

Référence : **2025 DSP 24**

Le Conseil du 11e arrondissement ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment les articles L 2511-13 et L2511-14 ;

Vu le projet de délibération du Conseil de Paris relatif à l'attribution de subventions (257.000 euros et 70.000 euros) et signature d'un avenant avec la Fondation Œuvre de la Croix Saint-Simon pour le fonctionnement de l'équipe psycho-sociale de l'Hôpital Mère-Enfant de l'Est Parisien (11e) ;

Vu l'exposé des motifs ;

Sur le rapport présenté par Madame Rosalie LAMIN ;

DELIBERE

ARTICLE UNIQUE : Avis favorable est donné au projet de délibération 2025 DSP 24 relatif à l'attribution de subventions (257.000 euros et 70.000 euros) et signature d'un avenant avec la Fondation Œuvre de la Croix Saint-Simon pour le fonctionnement de l'équipe psycho-sociale de l'Hôpital Mère-Enfant de l'Est Parisien (11e).

-*-

Nombre de votants : 31 dont 7 ayant donné pouvoir

Mis aux voix le projet de délibération est adopté à l'unanimité

-*-

VILLE DE PARIS

Millésime 25 | N° de page 141

CME

Conseil du 11e arrondissement
30 SEPTEMBRE 2025

DELIBERATION
D.11.25.231

Référence : **2025 DSP 39**

Le Conseil du 11e arrondissement ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment les articles L 2511-13 et L2511-14 ;

Vu le projet de délibération du Conseil de Paris relatif à l'attribution de subventions (90.000 euros) à 8 associations et un organisme dans le cadre de l'appel à projets « Sport-Santé » ;

Vu l'exposé des motifs ;

Sur le rapport présenté par Madame Rosalie LAMIN ;

DELIBERE

ARTICLE UNIQUE : Avis favorable est donné au projet de délibération 2025 DSP 39 relatif à l'attribution de subventions (90.000 euros) à 8 associations et un organisme dans le cadre de l'appel à projets « Sport-Santé ».

-*-

Nombre de votants : 31 dont 7 ayant donné pouvoir

Mis aux voix le projet de délibération est adopté à l'unanimité

-*-

VILLE DE
PARIS

Conseil du 11e arrondissement
30 SEPTEMBRE 2025

DELIBERATION
D.11.25.232

Référence : **2025 DSP 49**

Le Conseil du 11e arrondissement ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment les articles L2512-1 et suivants ;

Vu le projet de délibération du Conseil de Paris relatif à l'attribution de dotations (2.116.142 euros) et signature d'avenants pour le financement des 9 centres de santé sexuelle associatifs ;

Vu l'exposé des motifs ;

Sur le rapport présenté par Madame Rosalie LAMIN ;

DELIBERE

ARTICLE UNIQUE : Avis favorable est donné au projet de délibération 2025 DSP 49 relatif à l'attribution de dotations (2.116.142 euros) et signature d'avenants pour le financement des 9 centres de santé sexuelle associatifs.

-*-

Nombre de votants : 31 dont 7 ayant donné pouvoir

Mis aux voix le projet de délibération est adopté à l'unanimité

-*-

VILLE DE PARIS

Millésime 25 | N° de page 142

CMe

Conseil du 11e arrondissement
30 SEPTEMBRE 2025

DELIBERATION
D.11.25.233

Référence : **V 11202513**

Vœu relatif à la déclaration d'utilité publique de l'immeuble du 64-66 rue Léon Frot et à la réalisation du projet de logements sociaux au 172 rue Saint-Maur
[groupes Paris 11 en Commun / Communiste et Citoyen]

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment son article L 2511-12 ;

Considérant que la rareté des opportunités foncières et les immeubles vacants sont les principales causes de la crise du logement à Paris ;

Considérant que 246 793 demandeurs de logement social ont inscrit le 11e arrondissement dans leur choix de localisation dont près de 7 000 agents de la Ville de Paris ;

Considérant que le 11e arrondissement comporte 15,5% de logements sociaux SRU soit moins que la moyenne Parisienne (23,1%) ;

Considérant que l'immeuble du 64-66 rue Léon Frot est vacant depuis une dizaine d'années et qu'un arrêté de mise en sécurité ordinaire a été pris par les services de la Direction du Logement et de l'Habitat le 2 juin 2023 pour signaler l'état de dégradation avancé du bâti ;

Considérant que la parcelle du 64-66 rue Léon Frot est grevée d'un emplacement réservé pour la construction de logements sociaux et d'un périmètre de localisation pour un équipement de santé au Plan Local d'Urbanisme Bioclimatique de la Ville de Paris ;

Considérant que l'immeuble du 172 rue Saint-Maur est partiellement vacant et que les locataires restants s'inquiètent de la dégradation de leurs conditions de logement depuis près de deux ans, en raison du blocage de la vente par le propriétaire ;

Sur le rapport de Monsieur Adrien TIBERTI,
Sur proposition des élu·e·s du groupe Paris 11 en Commun et du groupe Communiste et Citoyen ;

Le Conseil du 11e arrondissement forme le vœu :

- Que la Ville de Paris engage une procédure de Déclaration d'utilité publique en vue de réaliser un programme de logements sociaux et un équipement de santé au 64-66 rue Léon Frot ;
- Que la Ville de Paris poursuive les négociations de rachat de l'immeuble du 172 rue Saint-Maur et le cas échéant lance une procédure d'appropriation publique afin de réaliser un programme de logements sociaux.

-*-

Nombre de votants : 31 dont 7 ayant donné pouvoir
Mis aux voix, le vœu est adopté à l'unanimité

-*-

VILLE DE
PARIS

Conseil du 11e arrondissement
30 SEPTEMBRE 2025

DELIBERATION
D.11.25.234

Référence : **V 11202514**

Vœu relatif au soutien du lieu queer Merci Marsha, 8 rue Richard Lenoir (11e)
[groupe Ecologiste du 11e / groupe Paris 11 en Commun / groupe Communiste et Citoyen]

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment son article L 2511-12 ;

Considérant que Merci·Marsha est un bar inclusif LGBTQIA+ ouvert depuis environ deux ans, situé au 8 rue Richard Lenoir, Paris 11e ;

Considérant qu'il s'agit d'un espace résolument ouvert et accueillant pour toutes et tous, quelles que soient leur orientation sexuelle ou identité de genre, leur situation familiale, et qui propose de nombreux événements thématiques liés à la communauté LGBTQIA+ ;

Considérant que depuis son ouverture, cet établissement est reconnu pour être un lieu calme et convivial, n'ayant jamais fait l'objet d'une amende ni d'un constat de nuisance sonore lors des multiples contrôles effectués par la préfecture de police ;

Considérant que des actes répétés tels que jets d'œufs et de vinaigre, insultes, coups d'épaule et menaces qui s'apparentent à du harcèlement à caractère LGBPTphobe, ont été signalés aux services de police ;

Considérant que les plaintes de l'établissement ont toutes été classées sans suite ;

Considérant que ces actes s'inscrivent dans un contexte global d'augmentation d'attaques LGBTphobes à Paris, visant notamment plusieurs établissements à Paris et en particulier dans le 11ème arrondissement ;

Considérant que l'établissement a de nouveau été attaqué samedi 20 septembre dernier : les drapeaux arc en ciel de la devanture du lieu ont été arrachés et jetés par terre ;

Considérant la richesse des lieux LGBTQIA+ qui contribuent à la vitalité de notre arrondissement et constituent des espaces de convivialité et d'émancipation par et pour la communauté LGBTQIA+ ;

Considérant le plan de lutte contre les LBTQIA+Phobies mis en place par la Ville de Paris ;

Considérant que le 11ème arrondissement a mis en place un réseau d'aide aux victimes de LGBTPhobie ;

Considérant enfin que Paris, face aux violences et discriminations, doit réaffirmer son rôle de ville-refuge et répondre par la protection, la reconnaissance et l'émancipation des personnes LGBTQIA+ ainsi que des lieux qui les accueillent ;

Sur le rapport de Madame Chloé SAGASPE,

Sur proposition des élu·es du Groupe Ecologiste du 11e, du groupe Communiste et Citoyen, et du groupe Paris 11 en Commun ;

VILLE DE PARIS

Millésime 25 | N° de page 143

Cme

Conseil du 11e arrondissement
30 SEPTEMBRE 2025

Le Conseil du 11e arrondissement émet le vœu :

- Qu'un soutien au "Merci Marsha" ainsi qu'à l'ensemble des établissements LGBTQIA+ du 11ème arrondissement, victimes d'attaques LGBTPhobes, soit apporté, en menant notamment une campagne spécifique de sensibilisation contre les discriminations en raison de l'orientation sexuelle, romantique et de genre ;

- Qu'un fonds de soutien dédié aux lieux de culture queer, aux associations LGBTQIA+ et aux espaces de convivialité soit créé, afin de répondre notamment aux besoins urgents liés à des attaques, à des mises en conformité ou à des menaces de fermeture ;

- Qu'un accompagnement juridique et administratif victimes de discriminations, comme les propriétaires et salarié·es du "Merci Marsha" dans leurs démarches judiciaires, soit mis en place.

-*-

Nombre de votants : 28 dont 7 ayant donné pouvoir
Abstentions : groupe Changer Paris (3)

Mis aux voix, le vœu est adopté à l'unanimité

-*-

VILLE DE
PARIS

Conseil du 11e arrondissement
30 SEPTEMBRE 2025

DELIBERATION
D.11.25.235

Référence : **Q 11202506**

Question orale relative aux librairies menacées dans le 11e arrondissement
[groupe Communiste et Citoyen]

Monsieur le Maire,

Ces dernières semaines, les vitrines de deux librairies du 11e arrondissement ont été vandalisées et, les libraires, victimes de campagne d'intimidation.

Au mois de juillet dernier, la vitrine de la librairie lesbienne et féministe Violette and Co est taguée. Les mots Hamas violeur et islamo complices sont inscrits avec une peinture à l'acide qui creuse le verre la devanture : après avoir effacé la peinture, ces inscriptions restent visibles. C'est un coloriage pour enfants qui semble avoir déclenché l'acte malveillant : le livre de coloriage « From the river to the sea » a été placé fin juin en vitrine parmi d'autres ouvrages.

Au cours des semaines qui suivent, la librairie Violette and Co va subir une vague de harcèlement et d'intimidation : des intimidations par téléphone ou dans la librairie par de faux clients et fausses clientes, des intimidations liées à une campagne de harcèlement en ligne sur les réseaux sociaux et notamment sur X-anciennement twitter. Un compte courageusement anonyme poste une photo de la devanture de la librairie, ainsi que sa localisation, prétendant que le livre de coloriage en vente fait la propagande du Hamas. Des propos LGBTphobes, racistes, islamophones d'une grande violence apparaissent alors parmi les commentaires de cette publication, allant jusqu'à menacer physiquement les libraires.

Cette campagne de haine en ligne a été relayée par des élu·es parisiens et parisiennes, ce qui est un fait extrêmement grave, et nous voulons le souligner ce soir devant notre conseil d'arrondissement. Monsieur Aurélien Véron, élu du parti les Républicains, porte-parole du groupe Changer Paris coprésidé par Madame Rachida Dati, ainsi que Madame Nelly Garnier, Conseillère de Paris et élue de notre arrondissement, ont contribué par leurs publications à alimenter sur X la campagne de haine contre la librairie Violette and co. Cette campagne d'intimidation et de harcèlement a également été relayée par les médias appartenant à Monsieur Bolloré, Europe 1, le JDD et CNews qui se sont emparés ensuite de l'affaire.

Quelques semaines plus tard, la dernière semaine d'août, c'est la librairie La Tête Ailleurs du 11e qui est victime à son tour d'une campagne d'intimidation et qui a vu sa vitrine dégradée par des tags corrosifs. Cet acte fait suite à des coups de téléphone et des posts sur les réseaux sociaux, menaçants et insultants, dont sont victimes les libraires. Le début de la campagne de haine est né d'une polémique créée par une publication Facebook de l'ancienne gérante de la librairie, à la retraite depuis deux ans.

La description des faits suffit à faire comprendre la violence des situations subies par les gérantes et les salarié.es de ces deux librairies, qui ont chacune saisi la justice.

VILLE DE PARIS

Millésime 25 N° de page 144

Conseil du 11e arrondissement
30 SEPTEMBRE 2025

Sans attendre, les habitants et habitantes du 11e ont montré leur solidarité avec chacune de ces librairies. De nombreuses personnes ont franchi leurs seuils pour acheter un ou plusieurs livres, ou tout simplement pour témoigner de leur soutien.

Il est assez glaçant de voir ainsi des librairies attaquées dans notre arrondissement. Ces attaques, aussi lâches que violentes, dépassent la situation particulière de ces deux librairies. Si ces campagnes d'intimidation visent des librairies, ce n'est pas un hasard, c'est pour s'attaquer à des lieux de cultures libres, des lieux qui sont des lieux d'échange, de débat, des lieux où en toute indépendance sont vendus des livres divers, éclectiques, différents, des livres comme autant d'ouvertures sur le monde et sa diversité.

Les habitants et habitantes du 11e ont largement témoigné de leur soutien à ces deux librairies. Avec des élu.es communistes nous sommes allés à leur rencontre pour les soutenir. Ce soir, nous élu.es communistes du 11e souhaitons pouvoir réaffirmer notre soutien à ces deux librairies. À travers elles, ce sont toutes les librairies du 11e que nous voulons soutenir, nous voulons réaffirmer notre attachement à leur indépendance. Nous voulons souligner à nouveau l'importance qu'elles ont pour la vie des quartiers, pour l'accès de toutes et de tous à la culture, elles sont des portes ouvertes sur le monde et ses différences.

Monsieur le Maire, nous vous demandons quel soutien concret la Mairie du 11e entend-elle prendre pour ces lieux culturels essentiels à la vie démocratique.

VILLE DE
PARIS

Conseil du 11e arrondissement
30 SEPTEMBRE 2025

DELIBERATION
D.11.25.236

Référence : **V 11202516**

Vœu relatif à la plantation d'un arbre en mémoire d'Ilan Halimi
[déposé par Monsieur Guillaume POITOUX]

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment son article L 2511-12 ;

Le Conseil du 11e arrondissement,

Considérant que l'antisémitisme gangrène de plus en plus notre société et que la lutte contre l'antisémitisme, le racisme et toutes les formes de discriminations constitue une priorité absolue pour la Ville de Paris ;

Considérant que l'assassinat barbare d'Ilan Halimi en 2006 a profondément choqué notre pays et encore plus notre arrondissement où il travaillait ;

Considérant la profanation de la mémoire d'Ilan Halimi par l'abattage sauvage de l'arbre commémorant son souvenir et dénonçant son assassinat, dans la nuit du 13 au 14 août 2025 à Épinay sur Seine ;

Considérant que la mémoire de ce crime antisémite doit être entretenue et transmise aux jeunes générations pour rappeler la gravité de la haine et l'exigence de fraternité ;

Sur le rapport et sur proposition de Monsieur Guillaume POITOUX ;

Emet le vœu :

Que la Mairie du 11e arrondissement de Paris engage les démarches nécessaires pour organiser des actions destinées au grand public afin d'honorer la mémoire d'Ilan Halimi, de réaffirmer solennellement notre rejet de l'antisémitisme et de transmettre ces valeurs aux jeunes générations. Ces actions feront l'objet d'une concertation préalable avec la famille d'Ilan Halimi et pourront prendre des formes diverses : plantation d'un arbre, apposition d'une plaque commémorative, activités de sensibilisation dans les écoles de l'arrondissement.

-*-

Nombre de votants : 31 dont 7 ayant donné pouvoir

Mis aux voix, le vœu est adopté à l'unanimité

-*-

VILLE DE PARIS

Conseil du 11e arrondissement
30 SEPTEMBRE 2025

DELIBERATION
D.11.25.237

Référence : **V 11202517**

Vœu relatif à la dénomination de Christa McAuliffe pour une école du 11e arrondissement *[groupe Changer Paris]*

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment son article L 2511-12 ;

Le Conseil du 11e arrondissement,

Considérant qu'il y aura quarante ans en Janvier prochain, le monde était frappé d'effroi lors de l'explosion en direct de la navette spatiale Challenger,

Considérant que contrairement aux six autres membres d'équipage qui ont péri avec elle, Christa McAuliffe n'était pas une astronaute professionnelle mais une enseignante qui devait donner un cours sur la comète de Halley en direct depuis l'espace,

Considérant que l'histoire de Christa McAuliffe n'est pas uniquement celle d'une tragédie, mais aussi celle d'une femme dans le milieu encore très masculin des astronautes qui a pu réaliser son rêve de voler dans l'espace en étant sélectionnée parmi 11 500 candidats, réalisation de son rêve qu'elle a payé de sa vie,

Considérant que Christa McAuliffe a valeur de symbole, notamment pour toutes les jeunes filles : celui d'une femme de savoir, d'une femme de sciences, d'une femme qui a pu tutoyer les étoiles,

Considérant qu'une quarantaine d'établissement portent déjà son nom à travers le monde,

Sur le rapport de Madame Aurore MOUYSSET-NOZERAND,
Sur proposition des élus du groupe Changer Paris (Union des Républicains et des Centristes) ;

Emet le vœu :

Que le nom de Christa McAuliffe soit donné à une école primaire du 11e arrondissement.

-*-

Nombre de votants : 31 dont 6 ayant donné pouvoir

Pour : groupe Changer Paris et M. Guillaume POITOUX (4)
Contre : groupe Paris 11 en Commun, groupe Ecologiste du 11e, et groupe Communiste et Citoyen (27)

Mis aux voix, le vœu est rejeté à la majorité

-*-

VILLE DE
PARIS

Conseil du 11e arrondissement
30 SEPTEMBRE 2025

DELIBERATION
D.11.25.238

Référence : **V 11202518**

Vœu relatif à la protection des enfants dans le cadre des activités périscolaires
[groupe Changer Paris]

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment son article L 2511-12 ;

Le Conseil du 11e arrondissement,

Considérant le renvoi devant le tribunal d'un animateur périscolaire affecté à l'école maternelle Alphonse Baudin, suspecté de faits à caractère sexuel sur de très jeunes enfants,

Considérant les suspensions et réaffectations disciplinaires d'autres animateurs du 11ème arrondissement et les plaintes déposées par plusieurs familles ayant permis l'ouverture d'une enquête confiée à la Brigade de protection des mineurs,

Considérant les potentiels graves dysfonctionnements dans le traitement des signalements, dès lors qu'il se dit qu'un signalement par un parent en septembre 2024 n'a reçu de suite de la part de la Ville de Paris,

Considérant que cette affaire soulève chez les parents et les professionnels de graves inquiétudes quant aux pratiques de recrutement, de formation, de supervision au sein de la Ville de Paris,

Considérant qu'une enquête interne a été diligentée par la Ville et confiée à l'inspection générale,

Considérant que dès lors qu'il s'agit de la sécurité des enfants, il n'est plus question de politique mais d'un devoir moral qui dépasse nos étiquettes respectives afin de garantir aux enfants des conditions de sécurité absolue dans les établissements dont la Ville a la charge,

Sur le rapport de Monsieur Jean-Christophe MARTIN,
Sur proposition des élus du groupe Changer Paris (Union des Républicains et des Centristes) ;

Emet le vœu :

- Que les conclusions de l'enquête de l'inspection générale soient transmises aux parents de l'école Baudin et à l'ensemble des élus du 11ème arrondissement sitôt celles-ci émises,
- Qu'à la suite de ces conclusions, un groupe de travail soit mis en place sans délai afin de réunir des professionnels des Services et de la DRH, des représentants des syndicats et des élus de chaque groupe politique du conseil du 11ème arrondissement,
- Que sous un mois, ce groupe de travail soumette des propositions *transpartisanes* de réforme des processus de recrutement, de formation, de supervision et de contrôle des personnels et activités périscolaires, avec un très haut niveau d'exigence.

-*-

Nombre de votants : 31 dont 6 ayant donné pouvoir
Pour : groupe Changer Paris et M. Guillaume POITOUX (4)
Contre : groupe Paris 11 en Commun, groupe Ecologiste du 11e, et groupe Communiste et Citoyen (27)

Mis aux voix, le vœu est rejeté à la majorité

VILLE DE PARIS

Millésime 25 | N° de page 146

CME

Conseil du 11e arrondissement
30 SEPTEMBRE 2025

DELIBERATION
D.11.25.239

Référence : **V 11202519**

Vœu relatif à une étude en vue de l'installation d'une ombrière rue Duranti (11e)
[groupe Changer Paris]

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment son article L 2511-12 ;

Le Conseil du 11e arrondissement,

Considérant l'adaptation nécessaire de la Ville aux vagues de chaleur en été,

Considérant que cette adaptation doit passer par la science et la technologie,

Considérant le profil de la rue Duranti, relativement étroite et principalement dotée d'immeuble de même hauteur,

Considérant que les arbres plantés sous cette mandature ne produiront pas d'ombre conséquente avant une cinquantaine d'années,

Considérant les exemples en Espagne où des rues de profil similaire se sont vues dotées de toiles au crochet suspendues en façade des immeubles,

Considérant que la rue Duranti, dans sa portion entre les rues Servan et Merlin possède un profil commun à de nombreuses rues parisiennes et pourrait ainsi permettre d'expérimenter cette technique,

Sur le rapport de Madame Aurore MOUYSSET-NOZERAND,
Sur proposition des élus du groupe Changer Paris (Union des Républicains et des Centristes) ;

Emet le vœu :

Que les services de la Ville engagement une étude en vue de l'installation d'ombrières de rue sur cette portion de la rue Duranti.

-*-

Nombre de votants : 31 dont 6 ayant donné pouvoir

Pour : groupe Changer Paris et M. Guillaume POITOUX (4)
Contre : groupe Paris 11 en Commun, groupe Ecologiste du 11e, et groupe Communiste et Citoyen (27)

Mis aux voix, le vœu est rejeté à la majorité

-*-

VILLE DE
PARIS

Conseil du 11e arrondissement
30 SEPTEMBRE 2025

DELIBERATION
D.11.25.240

Référence : **Q 11202507**

Question orale relative au 127 rue Saint Maur (11e)
[groupe Changer Paris]

Monsieur le Maire,

Le 16 Avril 2024, un pan de mur du 127 rue Saint-Maur s'écroulait sur les immeubles voisins, occasionnant de forts dégâts sur les immeubles voisins. Nous en avons déjà parlé lors d'un conseil précédent. Publiquement présentés à tort par la municipalité comme les fautifs de l'histoire, des propriétaire-occupants du 127 rue Saint-Maur – qui sont aussi des victimes de ce sinistre – nous ont sollicité afin de rétablir plusieurs vérités et obtenir des réponses à certaines de leurs questions.

Précisons tout d'abord que – comme dans toute copropriété – les conseiller syndicaux sont des bénévoles qui tentent d'agir pour le mieux, sans pour autant être des sachants ou des experts. Les sujets de sols, de portance ou de stabilité sont des sujets extrêmement techniques et ni les syndics, ni les conseils syndicaux, ni les propriétaires ne possèdent la science infuse qui leur permettrait d'en connaître tous les tenants et les aboutissants. La copropriété a suivi au mieux les injonctions des experts sans les contester, y compris celles de la Ville de Paris. Si tout le monde ne peut que déplorer que le résultat n'ait pas été à la hauteur, il est injuste de traiter de fautifs ceux qui ont toujours agi comme le demandent les gens qui sont censés connaitre leur métier.

Un rappel des faits tout d'abord. Que l'immeuble du 127 rue Saint-Maur ait été sérieusement dégradé est une vérité. En revanche, il est faux de parler de défaut d'entretien comme vous le faisiez lors du conseil du 11ème arrondissement du 15 Mai 2024, je cite « Je le rappelle pour que tout le monde ait bien en tête qu'il s'agit de désordres bâtimentaires qui viennent d'une copropriété dont le défaut d'entretien a conduit à cette situation et qui rejaillissent maintenant sur la copropriété voisine ». A cette vue biaisée de la part de la municipalité, le conseil syndical a voulu répondre par des faits :

- Des travaux de consolidation ont été réalisés par la copropriété en 2012.
- Suite au constat de déplacement d'un bâtiment en 2018, des travaux de consolidation ont été à nouveau initiés par la copropriété et une procédure judiciaire a été ouverte contre l'architecte et le prestataire responsables des travaux de 2012. La procédure est à ce jour en cours – au vu notamment du complément lié au sinistre de 2024 – néanmoins, l'expertise judiciaire pointe la responsabilité des défendeurs.
- Les travaux de consolidation qui devaient être réalisés post-Covid ont été ralentis par l'opposition à l'accès d'une Dark Kitchen en rez-de-chaussée, accès qui a dû être obtenu en justice. Sollicité par la copropriété, le Service technique de l'habitat a refusé d'intervenir pour accélérer l'obtention des accès nécessaires.
- Les travaux de consolidation ont pu reprendre en Avril 2023 après validation par la Ville de Paris avant l'évacuation de l'immeuble en Juin de la même année.
- Les travaux requis par l'arrêté de péril de 2023 ont été réalisés par la copropriété et des demandes ont été adressées à la SOREQA afin d'obtenir des subventions de l'ANAH. Ces demandes sont restées sans réponse. Pour autant, les travaux réalisés à la demande de la Ville sur le 5 passages de la Fonderie ne sont pas les bons selon l'expertise judiciaire.

- Après l'effondrement d'Avril 2024, la SOREQA annonce en Juillet l'expropriation des propriétaires du 127 rue Saint-Maur.
- La mairie a demandé à prendre en charge la réalisation des travaux d'urgence, demande à laquelle la copropriété a fait droit. Il est assez déplacé de voir ensuite cette même mairie reprocher à cette même copropriété d'avoir dû s'y substituer pour la réalisation de ces travaux.

Sur la procédure d'expropriation ou d'acquisition publique selon les cas, les propriétaires regrettent l'absence de transparence des calculs de la SOREQA, aboutissant à une valorisation très faible pour des petits propriétaires de leur unique lieu de résidence qui resteront de fait lourdement endettés après l'opération. Par ailleurs, la SOREQA veut reprendre les actifs et passifs de la copropriété, ce qui est comptablement logique, mais semble vouloir intégrer la possibilité de bénéficier d'une indemnisation future en lien avec le litige de 2018 (initialement estimée avant effondrement à environ 800 000€) sans l'intégrer à la valorisation proposée dans le cadre de ses valorisations, ce qui est moralement discutable. Certains propriétaires ont accepté l'offre de la SOREQA, désireux de tourner la page au plus vite, c'est humain. D'autres s'interrogent, ils veulent tourner aussi la page mais pas n'importe comment. C'est tout aussi humain.

Ainsi, les élus du groupe **Changer Paris (Union des Républicains et des Centristes)** souhaitent obtenir de l'exécutif :

a) Pourquoi le Service technique de l'habitat n'est pas intervenu lors du blocage des travaux de 2022 pour en faciliter la reprise ?
b) Pourquoi avoir attendu 2023 pour prendre un arrêté de péril alors qu'un arrêté de péril total ou partiel aurait permis à la copropriété de reprendre ses travaux de consolidation un an plus tôt ?
c) Pourquoi la SOREQA n'est jamais intervenue en dépit de plusieurs demandes en 2024 ?
d) Qu'a la Ville à répondre à l'expertise judiciaire qui met en cause la pertinence des travaux réalisés sur sa demande avant l'effondrement d'Avril 2024 ?
e) Les détails des calculs de valorisation de la SOREQA dans le cadre de l'opération d'acquisition publique peuvent-ils être transmis aux propriétaires actuels afin de leur permettre de comprendre ces chiffres ?
f) Comment la Ville et la SOREQA comptent-ils reverser aux anciens propriétaires tout ou partie d'une potentielle indemnisation obtenue en justice dans le cadre du litige de 2018 ? Les copropriétaires doivent-ils encourir une double peine, à la fois victime d'un préjudice lourd dont la responsabilité serait celle d'un tiers et privés de l'indemnisation qui leur serait due ?

-*-

À 21h10 l'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.